

20
20



RAPPORT
DU TROISIÈME
TRIMESTRE

EXERCICE 2020

Pour les neuf mois clos le 31 décembre 2019

TABLE DES MATIÈRES

Survol	3	Résultats financiers des périodes closes les 31 décembre 2019 et 2018	7
Principaux indicateurs de rendement	3		
Faits saillants des résultats financiers et des activités	4	Rendement des secteurs d'activité	10
Principales informations financières consolidées	5	Situation de trésorerie et ressources en capital pour les périodes closes les 31 décembre 2019 et 2018	14
Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS	6	États financiers consolidés intermédiaires non audités	21

BASE D'ÉTABLISSEMENT ET INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent document, qui comprend le rapport financier trimestriel et le rapport de gestion trimestriel de Groupe Stingray Inc. (« Stingray » ou la « société »), doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires non audités et aux notes y afférentes pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2019 et 2018 et aux plus récents états financiers consolidés audités de la société et aux notes y afférentes et au rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2019. Le présent rapport de gestion est basé sur les renseignements dont la société disposait au 5 février 2020. Il est possible d'obtenir d'autres renseignements au sujet de la société sur SEDAR, au www.sedar.com. Les auditeurs de la société n'ont pas procédé à l'examen du rapport financier intermédiaire pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2019.

Le présent rapport de gestion contient de l'information prospective au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Cette information prospective comprend, sans toutefois s'y limiter, des énoncés concernant les attentes de la direction au sujet de la croissance, des résultats d'exploitation et de la performance futurs de la société, ainsi que de ses perspectives d'affaires. Cette information prospective porte, entre autres, sur nos objectifs et sur les stratégies mises en œuvre pour les atteindre ainsi que sur nos opinions, nos projets, nos attentes, nos prévisions, nos estimations et nos intentions, et elle peut comprendre d'autres énoncés de nature prévisionnelle, ou qui dépendent d'événements ou de conditions à venir ou s'y rapportent. On reconnaît les énoncés contenant de l'information prospective à l'emploi de mots et d'expressions comme « pouvoir », « s'attendre à », « prévoir », « supposer », « avoir l'intention de », « planifier », « croire », « estimer », « indications », « continuer », entre autres, ainsi qu'à l'utilisation du futur et du conditionnel, bien que ce ne soit pas tous les énoncés prospectifs qui contiennent ce genre de formulations. De plus, les énoncés faisant référence à des attentes, à des prévisions ou à d'autres interprétations d'événements ou de circonstances à venir contiennent de l'information prospective. Les énoncés qui contiennent de l'information prospective ne sont pas des déclarations factuelles, mais reflètent plutôt les attentes, les estimations et les projections de la direction concernant des événements futurs.

Bien que la direction soit d'avis que les énoncés prospectifs reflètent des attentes raisonnables, ils reposent sur ses opinions, ses hypothèses et ses estimations à la date de leur formulation et sont assujettis à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient donner lieu à des événements ou à des résultats réels sensiblement différents de ceux qui y sont exprimés. Ces facteurs comprennent, entre autres, les risques présentés dans la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 mars 2019, disponible sur SEDAR.

De plus, si l'une ou l'autre des hypothèses ou des estimations de la direction devait se révéler inexacte, les résultats et les événements réels pourraient probablement différer, voire sensiblement, de ceux exprimés de façon explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion. Ces hypothèses comprennent, entre autres, celles qui suivent : notre capacité à générer des produits suffisants tout en contrôlant nos coûts et nos dépenses; notre capacité à gérer efficacement notre croissance; l'absence de changements défavorables importants dans notre secteur d'activité ou dans l'économie mondiale; les tendances dans notre secteur d'activité et sur nos marchés; l'absence de changements à la législation, aux politiques administratives ou aux exigences réglementaires applicables à nos activités, y compris en ce qui concerne nos licences du CRTC; de légères modifications apportées au service de programmation sonore payante offert par les fournisseurs de télévision payante à la lumière des décisions d'orientation récentes du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC »); notre capacité à gérer les risques de l'expansion internationale; notre capacité à entretenir de bonnes relations d'affaires avec nos clients, nos mandataires et nos partenaires; notre capacité à élargir notre infrastructure de vente et de distribution et nos réseaux de commercialisation; notre capacité à concevoir des produits et des technologies en phase avec l'évolution continue de la technologie et des normes industrielles, des produits de la concurrence et des préférences et exigences des clients; notre capacité à protéger notre technologie et nos droits de propriété intellectuelle; notre capacité à gérer et à intégrer les acquisitions; notre capacité à retenir les employés clés; et notre capacité à obtenir du financement suffisant, par emprunt ou par capitaux propres, pour soutenir la croissance de nos activités. Les acquéreurs éventuels sont donc priés de ne pas s'en remettre sans réserve à ces énoncés. Cette mise en garde vise toute l'information prospective figurant dans le présent rapport de gestion. Les énoncés en question sont formulés uniquement en date du présent rapport de gestion. La société décline expressément toute obligation de mettre à jour ou de modifier ces énoncés prospectifs, ou les facteurs ou les hypothèses qui les sous-tendent, que ce soit pour tenir compte de faits nouveaux ou d'événements ultérieurs ou pour quelque autre raison, à moins que la loi ne l'y oblige.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

La société estime que le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures importantes pour l'analyse de sa rentabilité opérationnelle, abstraction faite des décisions relatives au financement, des éléments hors trésorerie et des stratégies fiscales. La comparaison avec les pairs est également facilitée étant donné que les sociétés ont rarement la même structure du capital et la même structure de financement. La société estime que le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action sont des mesures importantes, car elles démontrent la rentabilité nette de ses activités principales. La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles ajustés constituent une mesure importante pour l'évaluation de la trésorerie générée compte tenu des dépenses d'investissement et des charges non liées aux activités principales. Cette mesure démontre la trésorerie disponible pour procéder à des acquisitions d'entreprises, verser des dividendes et réduire la dette. La société estime que la dette nette, le ratio dette nette/BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté pro forma sont des mesures importantes pour évaluer l'importance de la dette au regard de l'état de la situation financière de la société. Toutes ces mesures financières non conformes aux IFRS ne sont pas des mesures du bénéfice ni des flux de trésorerie reconnues par les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et elles n'ont pas de définition normalisée aux termes des IFRS. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Les investisseurs sont priés de noter que les mesures financières non conformes aux IFRS ne doivent pas être interprétées comme des substituts du bénéfice net établi selon les IFRS en tant qu'indicateurs de notre rendement, ni des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en tant que mesures de la trésorerie ou des flux de trésorerie.

SURVOL

Stingray est un chef de file des services musicaux et vidéo multiplateformes ainsi que des expériences numériques s'adressant aux câblodistributeurs, aux établissements commerciaux, aux fournisseurs de services par contournement, aux opérateurs de télécommunications mobiles, aux consommateurs, et plus encore. Ses services comprennent notamment des chaînes télévisées audio et 4K ultra-HD, plus de 100 stations de radio, des chaînes de télévision sur demande, des produits de karaoké, des solutions d'affichage numérique, des services de diffusion musicale pour espaces commerciaux et des applications musicales. Stingray offre ses services à 400 millions d'abonnés (ou d'utilisateurs) dans 156 pays et ses applications mobiles ont été téléchargées à plus de 140 millions de reprises. Le siège social de la société, qui regroupe plus de 1 200 employés à l'échelle mondiale, notamment aux États-Unis, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, en Israël et en Australie, est situé à Montréal.

PRINCIPAUX INDICATEURS DE RENDEMENT¹⁾

Trimestre clos le 31 décembre 2019 (le « troisième trimestre de 2020 » ou « T3 2020 »)

81,3 M\$ ▲ 14,9 % par rapport au T3 2019 Produits	33,7 M\$ ▲ 1,1 % par rapport au T3 2019 Produits récurrents du secteur Diffusion et musique pour entreprises ²⁾	31,0 M\$ ▲ 14,0 % par rapport au T3 2019 BAIIA ajusté	21,0 M\$ ▲ 23,8 % par rapport au T3 2019 Flux de trésorerie disponibles ajustés
0,075 \$ ▲ 15,4 % par rapport au T3 2019 Dividende trimestriel par action	59,7 % % des produits générés par le secteur Diffusion et musique pour entreprises à l'échelle internationale ³⁾	8,1 M\$ ou 0,11 \$ par action Bénéfice net	28,8 M\$ ▲ 108,8 % par rapport au T3 2019 Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS FINANCIERS ET DES ACTIVITÉS

Faits saillants du troisième trimestre clos le 31 décembre 2019

Comparaison avec le trimestre clos le 31 décembre 2018 (le « troisième trimestre de 2019 » ou « T3 2019 ») :

- Les produits ont augmenté de 14,9 % pour atteindre 81,3 millions de dollars, comparativement à 70,8 millions de dollars.
- Les produits récurrents du secteur Diffusion et musique pour entreprises²⁾ ont augmenté de 1,1 %, passant de 33,4 millions de dollars à 33,7 millions de dollars.
- Le BAIIA ajusté¹⁾ a progressé de 14,0 % pour s'établir à 31,0 millions de dollars, comparativement à 27,2 millions de dollars. Compte non tenu de l'incidence de l'IFRS 16, le BAIIA ajusté¹⁾ se serait établi à 29,3 millions de dollars. Adoptée le 1^{er} avril 2019, la norme IFRS 16, *Contrats de location*, a entraîné une réduction de 1,7 million de dollars des coûts liés aux contrats de location simple pour le trimestre à l'étude. Se reporter à la section IFRS 16, *Contrats de location* à la rubrique *Nouvelle norme adoptée par la société* à la page 17.
- La marge du BAIIA ajusté¹⁾ s'est établie à 38,2 %, comparativement à 38,5 %. Le BAIIA¹⁾ du troisième trimestre de 2019 a été affecté positivement par la contrepassation de certaines charges à payer du secteur Radio.
- Le BAIIA ajusté¹⁾ par secteur s'est chiffré à 14,9 millions de dollars ou 37,3 % des produits pour le secteur Diffusion et musique pour entreprises, à 17,4 millions de dollars ou 42,0 % des produits pour le secteur Radio et à (1,3) million de dollars pour le secteur Siège social.
- Un bénéfice net de 8,1 millions de dollars (0,11 \$ par action) a été inscrit, comparativement à une perte nette de (18,1) millions de dollars [(0,26) \$ par action].
- Le bénéfice net ajusté¹⁾ a atteint 16,7 millions de dollars (0,22 \$ par action), contre 12,4 millions de dollars (0,18 \$ par action).
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont augmenté de 108,8 % pour atteindre 28,8 millions de dollars, comparativement à 13,8 millions de dollars.
- Les flux de trésorerie disponibles ajustés¹⁾ se sont chiffrés à 21,0 millions de dollars, ou 0,28 \$ par action, comparativement à 17,0 millions de dollars, ou 0,24 \$ par action, en hausse de 23,8 %.
- Ratio dette nette/BAIIA ajusté¹⁾ pro forma à 2,94x.
- 948 611 actions rachetées et annulées pour un total de 6,1 millions de dollars.

Faits saillants des activités

- Le 5 février 2020, la société a déclaré un dividende de 0,075 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple. Ce dividende sera payable le 16 mars 2020 ou vers cette date aux porteurs d'actions inscrits au registre le 28 février 2020.
- Le 3 février 2020, la société et Music Choice ont conclu et signé une entente de règlement qui met un terme définitif au litige des parties concernant les brevets aux États-Unis et qui règle complètement et définitivement la totalité des réclamations, des demandes reconventionnelles et des défenses présentées dans le cadre de ce litige. Le montant du règlement, soit 13,3 millions de dollars américains (17,2 millions de dollars), sera payé en deux versements égaux. Le premier paiement a été versé à la date du règlement et le second le sera au plus tard le 15 février 2021. La société a ainsi comptabilisé une charge de 17,1 millions de dollars dans les coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges. Les modalités du règlement n'ont pas d'incidence sur les services actuellement offerts par Stingray aux États-Unis, dont la prestation ne sera pas interrompue.
- Le 27 janvier 2020, la société a acquis la totalité des actions en circulation de Chatter Research Inc., un chef de file torontois de la création, du développement et du déploiement de solutions de saisie en temps réel de la rétroaction de clients fondées sur l'intelligence artificielle à l'intention des commerces de détail et du secteur de l'hôtellerie. La contrepartie totale est composée d'un montant de 2,1 millions de dollars payé à la date d'acquisition et d'une contrepartie conditionnelle.
- Le 6 novembre 2019, la société a annoncé avoir conclu une entente à long terme visant à offrir une programmation musicale personnalisée et ponctuée de messages en magasin dans plus d'un millier d'épiceries et de pharmacies du chef de file METRO. Les détaillants faisant partie de l'entente comprennent les établissements Metro et Metro Plus du Québec, Metro en Ontario, Super C, Food Basics, Adonis, Les 5 Saisons, Brunet et Jean Coutu.
- Le 6 novembre 2019, la société a déclaré un dividende de 0,07 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple. Ce dividende a été versé le 13 décembre 2019 aux porteurs d'actions inscrits au registre le 29 novembre 2019.
- Au début d'octobre 2019, la société a annoncé que son application de musique très bien cotée était désormais accessible à tous les Canadiens et Américains. Jusqu'ici réservée exclusivement aux abonnés de la télévision payante, l'application Stingray Musique propose une expérience d'écoute inégalée, tant de contenu local qu'international. L'application est accessible gratuitement, et sa version Premium est offerte en vertu d'un abonnement mensuel.

Notes :

- 1) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* aux pages 2 et 6. L'adoption de l'IFRS 16 a eu une incidence significative sur les états consolidés de la situation financière et les états consolidés du résultat global de la société, car la quasi-totalité des contrats de location ont été inscrits au bilan et assortis d'un passif correspondant, alors que les charges locatives ont été remplacées par l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation, et une charge de désactualisation des intérêts imputée aux passifs a été comptabilisée.
- 2) Les produits récurrents du secteur Diffusion et musique pour entreprises comprennent les frais d'abonnement et d'utilisation ainsi que les frais fixes facturés aux clients mensuellement, trimestriellement et annuellement pour des services musicaux continus. Les produits non récurrents proviennent essentiellement de la publicité, des services de soutien et d'installation, du matériel et des frais ponctuels.
- 3) L'emploi de « à l'échelle internationale » signifie tous les territoires à l'exception du Canada.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	3 mois				9 mois			
	31 déc. 2019 T3 2020		31 déc. 2018 T3 2019		31 déc. 2019 Cumul 2020		31 déc. 2018 Cumul 2019	
	Montants (en dollars)	Pourcentage des produits	Montants (en dollars)	Pourcentage des produits	Montants (en dollars)	Pourcentage des produits	Montants (en dollars)	Pourcentage des produits
Produits	81 313	100,0 %	70 772	100,0 %	238 323	100,0 %	139 920	100,0 %
Produits récurrents ¹⁾	33 728	41,5 %	33 364	47,1 %	101 238	42,5 %	94 811	67,8 %
Produits	81 313	100,0 %	70 772	100,0 %	238 323	100,0 %	139 920	100,0 %
Charges d'exploitation	51 195	63,0 %	43 669	61,7 %	151 449	63,5 %	91 627	65,4 %
Avantages tangibles exigés par le CRTC	–	– %	25 306	35,8 %	–	– %	25 306	18,1 %
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations	9 772	12,0 %	8 870	12,5 %	30 427	12,8 %	21 155	15,1 %
Charges financières (produits financiers), montant net ²⁾	(4 383)	(5,4) %	7 208	10,2 %	9 359	3,9 %	10 039	7,2 %
Variation de la juste valeur des placements	(4 781)	(5,9) %	(840)	(1,2) %	(4 636)	(1,9) %	(901)	(0,6) %
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	19 524	24,0 %	10 729	15,2 %	23 411	9,8 %	13 685	9,8 %
Bénéfice (perte) avant impôts	9 986	12,3 %	(24 170)	(34,2) %	28 313	11,9 %	(20 991)	(15,0) %
Impôts	1 897	2,4 %	(6 117)	(8,7) %	5 857	2,5 %	(5 061)	(3,6) %
Bénéfice net (perte nette)	8 089	9,9 %	(18 053)	(25,5) %	22 456	9,4 %	(15 930)	(11,4) %
BAIIA ajusté³⁾	31 033	38,2 %	27 219	38,5 %	89 869	37,7 %	49 827	35,6 %
Bénéfice net ajusté³⁾	16 710	20,6 %	12 396	17,5 %	45 813	19,2 %	25 002	17,9 %
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (chiffres retraités en raison d'un changement de méthode comptable – voir page 19)	28 833	35,5 %	13 809	19,5 %	74 083	31,1 %	26 631	19,0 %
Flux de trésorerie disponibles ajustés³⁾	21 033	25,9 %	16 983	24,0 %	60 377	25,3 %	28 989	20,7 %
Dettes nettes³⁾	346 460	–	358 951	–	346 460	–	358 951	–
Ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma³⁾⁴⁾	2,94x	–	3,19x	–	2,94x	–	3,19x	–
Bénéfice net (perte nette) par action – de base et dilué(e)	0,11	–	(0,26)	–	0,29	–	(0,26)	–
Bénéfice net ajusté par action – de base	0,22	–	0,18	–	0,60	–	0,41	–
Bénéfice net ajusté par action – dilué ³⁾	0,22	–	0,18	–	0,60	–	0,40	–
Produits par secteur								
Diffusion et musique pour entreprises	39 894	49,1 %	38 875	54,9 %	115 983	48,7 %	108 023	77,2 %
Radio	41 419	50,9 %	31 215	44,1 %	122 340	51,3 %	31 215	22,3 %
Siège social	–	– %	682	1,0 %	–	– %	682	0,5 %
Produits	81 313	100,0 %	70 772	100,0 %	238 323	100,0 %	139 920	100,0 %
Produits par région								
Canada	57 515	70,7 %	46 738	66,0 %	166 345	69,8 %	74 601	53,3 %
États-Unis	9 575	11,8 %	8 834	12,5 %	27 751	11,6 %	25 088	17,9 %
Autres pays	14 223	17,5 %	15 200	21,5 %	44 227	18,6 %	40 231	28,8 %
Produits	81 313	100,0 %	70 772	100,0 %	238 323	100,0 %	139 920	100,0 %

Notes :

- 1) Les produits récurrents du secteur Diffusion et musique pour entreprises comprennent les frais d'abonnement et d'utilisation ainsi que les frais fixes facturés aux clients mensuellement, trimestriellement et annuellement pour des services musicaux continus. Les produits non récurrents proviennent essentiellement de la publicité, des services de soutien et d'installation, du matériel et des frais ponctuels.
- 2) Les intérêts payés au cours du T3 2020 ont été de 4,2 millions de dollars (4,6 millions de dollars au T3 2019) et de 13,6 millions de dollars pour le cumul 2020 (5,5 millions de dollars pour le cumul 2019).
- 3) Voir les rubriques *Information prospective* et *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 2 et, pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 6.
- 4) Le BAIIA ajusté pro forma est calculé selon le BAIIA ajusté sur 12 mois consécutifs de la société (112,3 millions de dollars, T3 2019; 61,6 millions de dollars) majoré des synergies et du BAIIA ajusté sur une base proportionnelle pour les mois précédant les acquisitions qui ne sont pas déjà prises en compte dans les résultats (4,0 millions de dollars, T3 2019; 51,1 millions de dollars). L'incidence de l'IFRS 16 sur le BAIIA ajusté, au montant de 1,6 millions de dollars (néant pour le T3 2019), est également prise en compte dans le BAIIA ajusté pro forma. Voir les rubriques *Information prospective* et *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 2 et, pour un rapprochement du BAIIA ajusté avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 6.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, le bénéfice net ajusté par action, les flux de trésorerie disponibles ajustés, la dette nette et le ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma constituent des mesures non conformes aux IFRS que la société utilise pour évaluer sa performance opérationnelle. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 2.

Le tableau suivant présente le rapprochement du bénéfice net avec le BAIIA ajusté et le bénéfice net ajusté.

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois		9 mois	
	31 déc. 2019 T3 2020	31 déc. 2018 T3 2019	31 déc. 2019 Cumul 2020	31 déc. 2018 Cumul 2019
Bénéfice net (perte nette)	8 089	(18 053)	22 456	(15 930)
Charges financières (produits financiers), montant net	(4 383)	7 208	9 359	10 039
Variation de la juste valeur des placements	(4 781)	(840)	(4 636)	(901)
Impôts	1 897	(6 117)	5 857	(5 061)
Amortissement et radiation d'immobilisations corporelles	2 876	2 469	8 687	4 912
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation	1 402	–	4 192	–
Amortissement d'immobilisations incorporelles	5 494	6 401	17 548	16 243
Rémunération fondée sur des actions	238	263	743	796
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	677	(147)	2 252	738
Avantages tangibles exigés par le CRTC	–	25 306	–	25 306
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	19 524	10 729	23 411	13 685
BAIIA ajusté	31 033	27 219	89 869	49 827
Charges financières (produits financiers), montant net, compte non tenu des pertes liées (profits liés) à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés	(4 184)	(7 208)	(16 146)	(10 039)
Impôts	(1 897)	6 117	(5 857)	5 061
Amortissement des immobilisations corporelles et radiations	(2 876)	(2 469)	(8 687)	(4 912)
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation	(1 402)	–	(4 192)	–
Charge d'impôts liée à la variation de la juste valeur des placements, à la rémunération fondée sur des actions, aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, à l'amortissement des immobilisations incorporelles, aux avantages tangibles exigés par le CRTC, aux pertes liées (profits liés) à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés ainsi qu'aux coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	(3,964)	(11 263)	(9 174)	(14 935)
Bénéfice net ajusté	16 710	12 396	45 813	25 002

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avec les flux de trésorerie disponibles ajustés.

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois		9 mois	
	31 déc. 2019 T3 2020	31 déc. 2018 T3 2019	31 déc. 2019 Cumul 2020	31 déc. 2018 Cumul 2019
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	28 833	13 809	74 083	26 631
<i>Ajouter/déduire :</i>				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 479)	(1 972)	(4 551)	(5 688)
Acquisition d'immobilisations incorporelles autres que les immobilisations incorporelles développées en interne	(495)	(1 272)	(1 306)	(3 002)
Entrées d'immobilisations incorporelles développées en interne	(1 286)	(1 827)	(4 368)	(4 422)
Intérêts payés	(4 150)	(4 649)	(13 623)	(5 509)
Remboursement d'obligations locatives	(1 295)	–	(3 693)	–
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés à l'exploitation	(17 702)	1 180	(9 431)	5 949
Perte non réalisée sur change	(917)	985	(145)	1 345
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	19 524	10 729	23 411	13 685
Flux de trésorerie disponibles ajustés	21 033	16 983	60 377	28 989

Le tableau suivant présente le calcul de la dette nette.

(en milliers de dollars canadiens)	31 décembre 2019	31 mars 2019	31 décembre 2018
Facilités de crédit	314 161	312 955	314 543
Dette subordonnée	39 614	49 539	49 513
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(7 315)	(4 673)	(5 105)
Dette nette	346 460	357 821	358 951

RÉSULTATS FINANCIERS DES PÉRIODES CLOSES LES 31 DÉCEMBRE 2019 ET 2018

PERFORMANCE CONSOLIDÉE

Produits

Les produits se détaillent comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			9 mois		
	2020	2019	Variation (en %)	2020	2019	Variation (en %)
Produits par région						
Canada	57 515	46 738	23,1	166 345	74 601	123,0
États-Unis	9 575	8 834	8,4	27 751	25 088	10,6
Autres pays	14 223	15 200	(6,4)	44 227	40 231	9,9
Produits	81 313	70 772	14,9	238 323	139 920	70,3

Échelle mondiale

Les produits du troisième trimestre de 2020 ont progressé de 10,5 millions de dollars, ou 14,9 %, pour atteindre 81,3 millions de dollars, en comparaison de 70,8 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2019. Cette hausse est principalement attribuable à l'acquisition de Newfoundland Capital Corporation Inc. (« NCC »), conjuguée à la croissance interne liée aux abonnements.

Les produits du cumul 2020 ont augmenté de 98,4 millions de dollars, ou 70,3 %, pour atteindre 238,3 millions de dollars, en comparaison de 139,9 millions de dollars pour le cumul 2019. L'augmentation s'explique essentiellement par l'acquisition de NCC, de DJ Matic et de Novramedia, conjuguée à la croissance interne liée aux abonnements, partiellement contrebalancées par la résiliation de certains contrats internationaux assortis de faibles marges.

Canada

Les produits générés au Canada ont augmenté de 10,7 millions de dollars, ou 23,1 %, pour s'établir à 57,5 millions de dollars au troisième trimestre de 2020, contre 46,8 millions de dollars au troisième trimestre de 2019. Pour le cumul 2020, les produits générés au Canada ont augmenté de 91,7 millions de dollars, ou 123,0 %, pour se fixer à 166,3 millions de dollars, par rapport à 74,6 millions de dollars pour le cumul 2019. Ces augmentations découlent principalement de l'acquisition de NCC.

États-Unis

Au troisième trimestre de 2020, les produits générés aux États-Unis ont augmenté de 0,8 million de dollars, ou 8,4 %, pour s'établir à 9,6 millions de dollars, comparativement à 8,8 millions de dollars au troisième trimestre de 2019. Pour le cumul 2020, les produits générés aux États-Unis ont augmenté de 2,7 millions de dollars, ou 10,6 %, pour s'établir à 27,8 millions de dollars, par rapport à 25,1 millions de dollars pour le cumul 2019. Ces augmentations s'expliquent surtout par la croissance interne liée aux abonnements.

Autres pays

Au troisième trimestre de 2020, les produits générés dans les autres pays ont diminué de (1,0) million de dollars, ou 6,4 %, pour s'établir à 14,2 millions de dollars, par rapport à ceux de 15,2 millions de dollars inscrits au troisième trimestre de 2019. La diminution est principalement attribuable au recul des ventes du secteur de la musique pour entreprises en Europe et à la résiliation de certains contrats internationaux assortis de faibles marges.

Pour le cumul 2020, les produits générés dans les autres pays ont augmenté de 4,0 millions de dollars, ou 9,9 %, pour atteindre 44,2 millions de dollars, en regard de 40,2 millions de dollars pour le cumul 2019. Cette augmentation est principalement attribuable à l'acquisition de DJ Matic et à la croissance interne liée aux abonnements, partiellement contrebalancées par la résiliation de certains contrats internationaux assortis de faibles marges.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation du troisième trimestre de 2020 ont augmenté de 7,5 millions de dollars, ou 17,2 %, pour s'établir à 51,2 millions de dollars, contre 43,7 millions de dollars au troisième trimestre de 2019. Cette augmentation découle essentiellement de l'acquisition de NCC, de la contrepassation de certaines charges à payer du secteur Radio au troisième trimestre de 2019 et de la hausse des produits, en partie contrebalancées par la diminution des coûts liés aux contrats de location simple en raison de l'adoption de l'IFRS 16.

Pour le cumul 2020, les charges d'exploitation ont augmenté de 59,8 millions de dollars, ou 65,3 %, pour s'établir à 151,4 millions de dollars, par rapport à 91,6 millions de dollars pour le cumul 2019. Cette augmentation découle essentiellement des acquisitions de NCC et de DJ Matic, de la hausse des produits et de la contrepassation de certaines charges à payer du secteur Radio au troisième trimestre de 2019, en partie contrebalancées par la diminution des coûts liés aux contrats de location simple en raison de l'adoption de l'IFRS 16.

BAIIA ajusté¹⁾

Au troisième trimestre de 2020, le BAIIA ajusté s'est accru de 3,8 millions de dollars, ou 14,0 %, pour atteindre 31,0 millions de dollars, contre 27,2 millions de dollars au troisième trimestre de 2019. La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 38,2 %, contre 38,5 % au troisième trimestre de 2019. L'augmentation du BAIIA ajusté est surtout attribuable à l'adoption de l'IFRS 16, à l'acquisition de NCC, à la croissance interne liée aux abonnements et à la réduction des charges d'exploitation du secteur Diffusion et musique pour entreprises, en partie contrebalancées par la contrepassation de certaines charges à payer du secteur Radio au troisième trimestre de 2019. Compte non tenu de l'incidence de l'IFRS 16, le BAIIA ajusté se serait chiffré à 29,3 millions de dollars et la marge connexe se serait établie à 36,0 %.

Pour le cumul 2020, le BAIIA ajusté s'est accru de 40,1 millions de dollars, ou 80,4 %, pour se fixer à 89,9 millions de dollars, par rapport à 49,8 millions de dollars pour le cumul 2019. La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 37,7 %, contre 35,6 % pour le cumul 2019. Cette augmentation découle principalement de l'acquisition de NCC, de l'adoption de l'IFRS 16, de la croissance interne liée aux abonnements et de la réduction des charges d'exploitation du secteur Diffusion et musique pour entreprises, en partie contrebalancées par la contrepassation de certaines charges à payer du secteur Radio au troisième trimestre de 2019. Compte non tenu de l'incidence de l'adoption de l'IFRS 16, le BAIIA ajusté se serait chiffré à 84,9 millions de dollars et la marge se serait établie à 35,6 %.

Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations

Au troisième trimestre de 2020, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et les radiations ont augmenté de 0,9 million de dollars, ou 10,2 %, pour se chiffrer à 9,8 millions de dollars, contre 8,9 millions de dollars au troisième trimestre de 2019. Cette augmentation est principalement attribuable à l'adoption de l'IFRS 16, qui a donné lieu à une dotation à l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation de 1,4 million de dollars au troisième trimestre de 2020 comparativement à néant au troisième trimestre de 2019.

Pour le cumul 2020, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et les radiations ont augmenté de 9,2 millions de dollars, ou 43,8 %, pour s'établir à 30,4 millions de dollars, en regard de 21,2 millions de dollars pour le cumul 2019. Cette augmentation est principalement attribuable à l'acquisition de NCC et de DJ Matic ainsi qu'à l'adoption de l'IFRS 16, qui a donné lieu à une dotation à l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation de 4,2 millions de dollars pour le cumul 2020 comparativement à néant pour le cumul 2019.

Charges financières (produits financiers), montant net

Au troisième trimestre de 2020, le montant net des produits financiers a été porté à 4,4 millions de dollars, par rapport à des charges financières d'un montant net de 7,2 millions de dollars au troisième trimestre de 2019. Le montant net des produits financiers s'explique en grande partie par les profits liés à l'évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés de 8,6 millions de dollars, le profit de change et la baisse des charges d'intérêts.

Pour le cumul 2020, le montant net des charges financières a diminué de 0,6 million de dollars, ou 6,8 %, pour s'établir à 9,4 millions de dollars, par rapport à 10,0 millions de dollars pour le cumul 2019. La diminution est principalement attribuable aux profits liés à l'évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés de 6,8 millions de dollars, au profit de change et à la baisse de la variation négative de la juste valeur des contreparties conditionnelles, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des charges d'intérêts qui a découlé des emprunts supplémentaires liés au financement de l'acquisition de NCC. L'accroissement de la charge de désactualisation des intérêts à l'égard des obligations locatives découlant de l'adoption de l'IFRS 16 a également contribué à hauteur de 1,3 million de dollars à l'augmentation du montant net des charges financières.

Variation de la juste valeur des placements

Un profit lié à la juste valeur de 4,8 millions de dollars a été comptabilisé au troisième trimestre de 2020, comparativement à 0,8 million de dollars au troisième trimestre de 2019. Un profit lié à la juste valeur de 4,6 millions de dollars a été comptabilisé pour le cumul 2020, contre 0,9 million de dollars pour le cumul 2019. Ces variations ont trait à la réévaluation de la juste valeur du placement dans AppDirect, résultant en un gain de 5,1 millions de dollars.

Note :

1) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* aux pages 2 et 6.

Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			9 mois		
	2020	2019	Variation (en \$)	2020	2019	Variation (en \$)
Coûts d'acquisition	924	9 954	(9 030)	1 390	11 278	(9 888)
Frais juridiques	18 469	243	18 226	21 495	1 540	19 955
Charges de restructuration et autres charges	131	532	(401)	526	867	(341)
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	19 524	10 729	8 795	23 411	13 685	9 726

Le 3 février 2020, la société et Music Choice ont conclu et signé une entente de règlement qui met un terme définitif au litige des parties concernant les brevets aux États-Unis et qui règle complètement et définitivement la totalité des réclamations, des demandes reconventionnelles et des défenses présentées dans le cadre de ce litige. Le montant du règlement, soit 13,3 millions de dollars américains (17,2 millions de dollars), sera payé en deux versements égaux. Le premier paiement a été versé à la date du règlement et le second le sera au plus tard le 15 février 2021. La société a ainsi comptabilisé une charge de 17,1 millions de dollars dans les coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges.

Impôts

Une charge d'impôts de 1,9 million de dollars a été comptabilisée dans le résultat global au troisième trimestre de 2020, en comparaison d'un recouvrement d'impôts de 6,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2019. Le taux d'impôt effectif s'est établi à 19,0 % pour le troisième trimestre de 2020, en comparaison de 25,3 % pour le troisième trimestre de 2019. Pour le cumul 2020, la charge d'impôts s'est établie à 5,9 millions de dollars, par rapport à un recouvrement d'impôts de 5,1 millions de dollars pour le cumul 2019. Le taux d'impôt effectif s'est établi à 20,7 % pour le cumul 2020, en comparaison de 24,1 % pour le cumul 2019. Les augmentations du taux d'impôt effectif s'expliquent d'abord et avant tout par l'importance relative des différences permanentes comparativement au bénéfice net avant impôts.

Au troisième trimestre de 2020 et pour le cumul 2020, aucuns frais d'émission d'actions n'ont été comptabilisés à titre de réduction du capital social après la prise en compte des impôts. Au troisième trimestre de 2019 et pour le cumul 2019, les frais d'émission d'actions de 6,7 millions de dollars avaient été portés en diminution du capital social, déduction faite des impôts de 1,8 million de dollars.

Bénéfice net (perte nette) et bénéfice net (perte nette) par action

Au troisième trimestre de 2020, le bénéfice net s'est établi à 8,1 millions de dollars (0,11 \$ par action), par rapport à une perte nette de 18,1 millions de dollars [(0,26) \$ par action] au troisième trimestre de 2019. La différence est principalement attribuable à la charge non récurrente de 25,3 millions de dollars se rapportant aux avantages tangibles exigés par le CRTC découlant de l'acquisition de NCC au troisième trimestre de 2019. La différence s'explique également par la baisse des coûts d'acquisition, la variation positive de l'évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés, la variation positive de la juste valeur des placements et la hausse des résultats d'exploitation, en partie contrebalancées par la hausse des frais juridiques liés à l'entente de règlement avec Music Choice et de la charge d'impôt sur le résultat.

Un bénéfice net de 22,5 millions de dollars (0,29 \$ par action) a été inscrit pour le cumul 2020, comparativement à une perte nette de 15,9 millions de dollars [(0,26) \$ par action] pour le cumul 2019. La différence s'explique principalement par la hausse des résultats d'exploitation, la baisse de la charge se rapportant aux avantages tangibles exigés par le CRTC, la diminution des coûts d'acquisition, la variation positive de l'évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés et la variation positive de la juste valeur des placements, en partie contrebalancées par la hausse des frais juridiques liés à l'entente de règlement avec Music Choice, de la charge d'impôt sur le résultat, des charges d'intérêts et de l'amortissement des immobilisations corporelles.

Bénéfice net ajusté¹⁾ et bénéfice net ajusté par action¹⁾

Le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 16,7 millions de dollars (0,22 \$ par action) au troisième trimestre de 2020, comparativement à 12,4 millions de dollars (0,18 \$ par action) au troisième trimestre de 2019. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des résultats d'exploitation et au profit de change, en partie contrebalancés par une charge d'impôt sur le résultat plus élevée.

Pour le cumul 2020, le bénéfice net ajusté s'est établi à 45,8 millions de dollars (0,60 \$ par action), par rapport à 25,0 millions de dollars (0,40 \$ par action) pour le cumul 2019. Cette augmentation découle de la hausse des résultats d'exploitation, en partie contrebalancée par la hausse des charges d'intérêts, de la charge d'impôt sur le résultat et de l'amortissement des immobilisations corporelles.

Note :

1) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* aux pages 2 et 6.

RENDEMENT DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

DIFFUSION ET MUSIQUE POUR ENTREPRISES

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			9 mois		
	2020	2019	Variation (en %)	2020	2019	Variation (en %)
Produits	39 894	38 875	2,6	115 983	108 023	7,4
Charges d'exploitation	25 015	25 630	(2,4)	71 264	69 844	2,0
BAlIA ajusté ¹⁾	14 879	13 245	12,3	44 719	38 179	17,1
Marge du BAlIA ajusté ¹⁾	37,3 %	34,1 %	9,5	38,6 %	35,3 %	9,1

Produits

Au troisième trimestre de 2020, les produits du secteur Diffusion et musique pour entreprises ont augmenté de 1,0 million de dollars, ou 2,6 %, pour s'établir à 39,9 millions de dollars, par rapport à 38,9 millions de dollars au troisième trimestre de 2019. L'augmentation découle principalement de la croissance interne liée aux abonnements.

Pour le cumul 2020, les produits du secteur Diffusion et musique pour entreprises ont augmenté de 8,0 millions de dollars, ou 7,4 %, pour s'établir à 116,0 millions de dollars, par rapport à 108,0 millions de dollars pour le cumul 2019. L'augmentation s'explique surtout par l'acquisition de DJ Matic et de Novrmedia, conjuguée à la croissance interne liée aux abonnements, partiellement contrebalancées par la résiliation de certains contrats internationaux assortis de faibles marges et un allongement du délai de commercialisation de nouvelles solutions de publicité.

BAlIA ajusté¹⁾

Au troisième trimestre de 2020, le BAlIA ajusté du secteur Diffusion et musique pour entreprises a augmenté de 1,6 million de dollars, ou 12,3 %, pour s'établir à 14,9 millions de dollars, comparativement à 13,3 millions de dollars au troisième trimestre de 2019. Cette augmentation s'explique surtout par la croissance interne liée aux abonnements, la réduction des charges d'exploitation et l'adoption de l'IFRS 16.

Pour le cumul 2020, le BAlIA ajusté du secteur Diffusion et musique pour entreprises a augmenté de 6,5 millions de dollars, ou 17,1 %, pour s'établir à 44,7 millions de dollars, comparativement à 38,2 millions de dollars pour le cumul 2019. Cette augmentation s'explique surtout par la croissance interne liée aux abonnements, la réduction des charges d'exploitation et l'adoption de l'IFRS 16, facteurs neutralisés en partie par un allongement du délai de commercialisation de nouvelles solutions de publicité.

Note :

1) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* aux pages 2 et 6.

RADIO

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			9 mois		
	2020	2019	Variation (en %)	2020	2019	Variation (en %)
Produits	41 419	31 215	32,7	122 340	31 215	291,9
Charges d'exploitation	24 023	16 115	49,1	73 402	16 115	355,5
BAIIA ajusté ¹⁾	17 396	15 100	15,2	48 938	15 100	224,1
Marge du BAIIA ajusté ¹⁾	42,0 %	48,4 %	(13,2)	40,0 %	48,4 %	(17,3)

Produits

Au troisième trimestre de 2020, les produits du secteur Radio ont augmenté de 10,2 millions de dollars, ou 32,7 %, pour s'établir à 41,4 millions de dollars, alors qu'ils étaient de 31,2 millions de dollars au troisième trimestre de 2019. Pour le cumul 2020, les produits du secteur Radio ont enregistré une hausse de 91,1 millions de dollars, ou 291,9 %, pour se chiffrer à 122,3 millions de dollars contre 31,2 millions de dollars pour le cumul 2019. Les augmentations reflètent l'apport de l'acquisition de NCC à partir du 26 octobre 2018.

Les revenus de la radio proviennent de la vente de temps d'antenne publicitaire, soumis aux fluctuations saisonnières de l'industrie canadienne de la radio. Par conséquent, les résultats du premier et du troisième trimestre ont tendance à être les plus élevés et ceux du deuxième et du quatrième trimestre, les plus faibles au cours d'un exercice.

BAIIA ajusté¹⁾

Au troisième trimestre de 2020, le BAIIA ajusté du secteur Radio a progressé de 2,3 millions de dollars, ou 15,2 %, pour s'établir à 17,4 millions de dollars alors qu'il était de 15,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2019. Pour le cumul 2020, le BAIIA ajusté du secteur Radio a augmenté de 33,8 millions de dollars, ou 224,1 %, pour se chiffrer à 48,9 millions de dollars, contre 15,1 millions de dollars pour le cumul 2019. Les hausses reflètent l'apport de l'acquisition de NCC, facteur en partie contrebalancé par la contrepassation de certaines charges à payer, ce qui a contribué positivement au BAIIA ajusté du secteur Radio au troisième trimestre de 2019.

SIÈGE SOCIAL

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			9 mois		
	2020	2019	Variation (en %)	2020	2019	Variation (en %)
Produits	–	682	(100,0)	–	682	(100,0)
Charges d'exploitation	2 157	1 924	12,1	6 783	5 668	19,7
<i>Ajustements :</i>						
Rémunération fondée sur des actions	(238)	(263)	(9,5)	(743)	(796)	(6,7)
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	(677)	147	(560,5)	(2 252)	(738)	205,1
BAIIA ajusté ¹⁾	(1 242)	(1 126)	10,3	(3 788)	(3 452)	9,7

Le secteur Siège social a tiré ses produits des activités d'exploitation de l'hôtel ayant été acquis dans le cadre de l'acquisition de NCC. Les charges du siège social sont liées aux fonctions du siège social et aux activités d'exploitation de l'hôtel. L'hôtel a été cédé le 28 décembre 2018. Aucun profit ni aucune perte à la cession n'a été comptabilisé dans les résultats puisque les actifs et les passifs ont été comptabilisés à la juste valeur par le biais de la répartition du prix d'achat de NCC.

Produits

Les produits générés par le secteur Siège social ont été nuls pour le troisième trimestre de 2020 et le cumul 2020 alors qu'ils avaient été de 0,7 million de dollars pour le troisième trimestre de 2019 et le cumul 2019. Cette diminution est attribuable à la vente de l'hôtel survenue à la fin du troisième trimestre de 2019.

BAIIA ajusté¹⁾

Le BAIIA ajusté du secteur Siège social reflète les charges d'exploitation du siège social, moins la rémunération fondée sur des actions et les charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées.

Note :

1) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* aux pages 2 et 6.

Résultats trimestriels

Les produits ont augmenté au cours des huit derniers trimestres, passant de 34,2 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2018 à 81,3 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2020. Cette augmentation traduit principalement l'intégration fructueuse des acquisitions ainsi que la croissance interne, dont les nouveaux contrats conclus dans toutes les régions. Ces augmentations enregistrées au troisième trimestre de 2019 et au quatrième trimestre de 2019 découlent essentiellement de l'acquisition de NCC le 26 octobre 2018. Au troisième trimestre de 2019, les produits du secteur Siège social venaient des activités d'exploitation de l'hôtel acquis dans le cadre de l'acquisition de NCC et cédé au cours du même trimestre. L'augmentation au premier trimestre de 2020, la diminution au deuxième trimestre de 2020 et l'augmentation au troisième trimestre de 2020 s'expliquent d'abord et avant tout par le caractère saisonnier normal des activités dans le secteur Radio.

Le BAIIA ajusté¹⁾ a progressé au cours des huit derniers trimestres, passant de 11,8 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2018 à 31,0 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2020. Cette hausse est principalement attribuable à l'intégration fructueuse des acquisitions et à la croissance interne, dont les nouveaux contrats. L'augmentation au troisième trimestre de 2019 est surtout attribuable à l'acquisition de NCC et aux autres acquisitions réalisées au cours des exercices 2019 et 2018, ainsi qu'à la croissance interne liée aux applications pour les services grand public et aux abonnements. La diminution enregistrée au quatrième trimestre de 2019 découle essentiellement du caractère saisonnier normal des activités du secteur Radio et de la contrepassation de certaines charges à payer, ce qui a contribué positivement au BAIIA ajusté¹⁾ du secteur Radio au troisième trimestre de 2019. La hausse au premier trimestre de 2020, la baisse au deuxième trimestre de 2020 et la hausse au troisième trimestre 2020 sont attribuables principalement au caractère saisonnier normal des activités dans le secteur Radio.

Le bénéfice net (la perte nette) a fluctué au cours des huit derniers trimestres, passant d'un bénéfice net de 4,7 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018 à un bénéfice net de 8,1 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2020. La diminution enregistrée au troisième trimestre de 2019 a trait essentiellement à la charge se rapportant aux avantages tangibles exigés par le CRTC découlant de l'acquisition de NCC, à la hausse des intérêts et à l'augmentation des coûts d'acquisition, partiellement contrebalancés par la progression des résultats d'exploitation. Au quatrième trimestre de 2019, l'augmentation enregistrée est attribuable principalement à l'absence d'une charge se rapportant aux avantages tangibles exigés par le CRTC, à la baisse des coûts d'acquisition et à la radiation du solde à payer sur une acquisition, ayant été partiellement neutralisées par la hausse des impôts sur le résultat et par la baisse des résultats d'exploitation. Au premier trimestre de 2020, l'augmentation s'explique principalement par la progression des résultats d'exploitation, la baisse des coûts d'acquisition et la diminution des pertes liées à l'évaluation du marché des instruments financiers dérivés, en partie neutralisées par l'absence de radiation du solde à payer sur une acquisition et la variation positive de la juste valeur des contreparties éventuelles. La diminution enregistrée au deuxième trimestre de 2020 est essentiellement attribuable à la baisse des résultats d'exploitation, à l'augmentation des impôts sur le résultat de même qu'à la hausse des coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges, facteurs annulés en partie par la baisse des pertes liées à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés, la variation positive de la juste valeur des contreparties conditionnelles et la diminution des charges d'intérêts. Au troisième trimestre de 2020, l'augmentation s'explique principalement par les profits liés à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés, la variation positive de la juste valeur des placements, la hausse des résultats d'exploitation et au profit de change, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des frais juridiques liés à l'entente de règlement avec Music Choice.

Sommaire des résultats trimestriels consolidés

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	3 mois							
	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars
	2019	2019	2019	2019	2018	2018	2018	2018
Exercice	2020	2020	2020	2019	2019	2019	2019	2018
Produits par secteur								
Diffusion et musique pour entreprises	39 894	38 742	37 347	38 718	38 875	34 692	34 456	34 223
Radio	41 419	37 831	43 090	34 012	31 215	–	–	–
Siège social	–	–	–	–	682	–	–	–
Total des produits	81 313	76 573	80 437	72 730	70 772	34 692	34 456	34 223
Produits par région								
Canada	57 515	52 723	56 107	47 318	46 738	14 222	13 641	13 658
États-Unis	9 575	9 035	9 141	9 351	8 834	8 069	8 185	8 331
Autres pays	14 223	14 815	15 189	16 061	15 200	12 401	12 630	12 234
Total des produits	81 313	76 573	80 437	72 730	70 772	34 692	34 456	34 223
BAIIA ajusté¹⁾	31 033	27 671	31 165	22 407	27 219	11 429	11 179	11 752
Bénéfice net (perte nette)	8 089	5 184	9 183	3 942	(18 053)	777	1 346	4 674
Bénéfice net (perte nette) par action – de base et dilué(e)	0,11	0,07	0,12	0,06	(0,26)	0,01	0,02	0,08
Bénéfice net ajusté¹⁾²⁾	16 710	12 416	16 687	12 534	12 396	6 708	5 898	9 732
Bénéfice net ajusté par action – de base et dilué ¹⁾	0,22	0,16	0,22	0,18	0,18	0,12	0,10	0,17
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (chiffres retraités – voir page 19)	28 833	18 952	26 298	18 072	13 809	5 610	7 212	11 054
Flux de trésorerie disponibles ajustés¹⁾	21 033	18 756	20 587	9 845	16 983	5 751	6 255	9 235
Dividende trimestriel	0,075	0,070	0,070	0,065	0,065	0,060	0,060	0,055

Notes :

- 1) Voir les rubriques *Information prospective* et *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 2 et, pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 6.
- 2) Le bénéfice net ajusté ne tient pas compte des pertes liées (profits liés) à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés. Il y a lieu de se reporter au rapprochement du bénéfice net ajusté à la page 13.

Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois							
	31 déc. 2019	30 sept. 2019	30 juin 2019	31 mars 2019	31 déc. 2018	30 sept. 2018	30 juin 2018	31 mars 2018
Exercice	2020	2020	2020	2019	2019	2019	2019	2018
Bénéfice net (perte nette)	8 089	5 184	9 183	3 942	(18 053)	777	1 346	4 674
Charges financières (produits financiers), montant net	(4 383)	6 362	7 380	2 259	7 208	910	1 921	(378)
Variation de la juste valeur des placements	(4 781)	(188)	333	336	(840)	436	(497)	(421)
Impôts	1 897	2 479	1 481	1 833	(6 117)	567	489	(385)
Amortissement et radiation d'immobilisations corporelles	2 876	2 989	2 822	2 791	2 469	1 274	1 169	1 019
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	1 402	1 419	1 371	–	–	–	–	–
Amortissement d'immobilisations incorporelles	5 494	5 935	6 119	7 187	6 401	5 255	4 587	4 594
Rémunération fondée sur des actions	238	257	248	297	263	358	175	473
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	677	794	781	630	(147)	518	367	780
Avantages tangibles exigés par le CRTC	–	–	–	–	25 306	–	–	–
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	19 524	2 440	1 447	3 132	10 729	1 334	1 622	1 396
BALIA ajusté	31 033	27 671	31 165	22 407	27 219	11 429	11 179	11 752
Charges financières (produits financiers), montant net, compte non tenu des pertes liées (profits liés) à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés	(4 184)	(5 767)	(6 195)	(2 259)	(7 208)	(910)	(1 921)	378
Impôts	(1 897)	(2 479)	(1 481)	(1 833)	6 117	(567)	(489)	385
Amortissement et radiation d'immobilisations corporelles	(2 876)	(2 989)	(2 822)	(2 791)	(2 469)	(1 274)	(1 169)	(1 019)
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	(1 402)	(1 419)	(1 371)	–	–	–	–	–
Charge d'impôts liée à la variation de la juste valeur des placements, à la rémunération fondée sur des actions, aux charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, à l'amortissement des immobilisations incorporelles, aux avantages tangibles exigés par le CRTC, aux pertes liées (profits liés) à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés ainsi qu'aux coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	(3 964)	(2 601)	(2 609)	(2 990)	(11 263)	(1 970)	(1 702)	(1 764)
Bénéfice net ajusté	16 710	12 416	16 687	12 534	12 396	6 708	5 898	9 732
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (chiffres retraités – voir page 19)	28 833	18 952	26 298	18 072	13 809	5 610	7 212	11 054
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 479)	(1 459)	(1 613)	(1 935)	(1 972)	(1 488)	(2 228)	(846)
Acquisition d'immobilisations incorporelles autres que les immobilisations incorporelles développées en interne	(495)	(292)	(519)	(669)	(1 272)	(1 383)	(347)	(406)
Entrées d'immobilisations incorporelles développées en interne	(1 286)	(1 559)	(1 523)	(1 742)	(1 827)	(1 390)	(1 205)	(1 166)
Intérêts payés	(4 150)	(4 493)	(4 980)	(4 441)	(4 649)	(424)	(436)	(379)
Remboursement d'obligations locatives	(1 295)	(1 303)	(1 095)	–	–	–	–	–
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés à l'exploitation	(17 702)	6 143	2 127	(1 890)	1 180	3 189	1 580	1 413
Perte (gain) non réalisée sur change	(917)	327	445	(682)	985	303	57	(1 831)
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	19 524	2 440	1 447	3 132	10 729	1 334	1 622	1 396
Flux de trésorerie disponibles ajustés	21 033	18 756	20 587	9 845	16 983	5 751	6 255	9 235

SITUATION DE TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 31 DÉCEMBRE 2019 ET 2018

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois		9 mois	
	2020	2019	2020	2019
Activités d'exploitation (chiffres retraités – voir page 19)	28 833	13 809	74 083	26 631
Activités de financement (chiffres retraités – voir page 19)	(26 642)	450 822	(60 066)	454 348
Activités d'investissement	(3 260)	(461 699)	(11 375)	(479 236)
Variation nette de la trésorerie	(1 069)	2 932	2 642	1 743
Trésorerie – à l'ouverture de la période	8 384	2 173	4 673	3 362
Trésorerie – à la clôture de la période	7 315	5 105	7 315	5 105
Flux de trésorerie disponibles ajustés¹⁾	21 033	16 983	60 377	28 989

Activités d'exploitation

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont chiffrées à 28,8 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2020, en comparaison de 13,8 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2019. L'augmentation est principalement attribuable à l'acquisition de NCC et aux produits d'exploitations plus élevés.

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont chiffrées à 74,1 millions de dollars pour le cumul 2020, en comparaison de 26,6 millions de dollars pour le cumul 2019. La hausse s'explique avant tout par l'acquisition de NCC et la progression des résultats d'exploitation, contrebalancées en partie par la variation négative des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation.

Au cours de la période, la société a changé sa méthode comptable à l'égard de la présentation des intérêts payés aux tableaux consolidés des flux de trésorerie. La société présente désormais les intérêts payés dans les activités de financement. Avant de ce changement de méthode, la société présentait les intérêts dans les activités d'exploitation. Il y a lieu de se reporter à la page 19 pour un complément d'information.

Activités de financement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont chiffrées à 26,6 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2020, comparativement à des entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement de 450,8 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2019. La variation nette est essentiellement attribuable au financement de l'acquisition de NCC au troisième trimestre de 2019 au moyen de facilités de crédit, d'une dette subordonnée et d'émissions d'actions. La variation nette découle également du remboursement partiel de la dette subordonnée et des actions rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, facteurs en partie contrebalancés par une diminution des remboursements sur les autres passifs.

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont chiffrées à 60,1 millions de dollars pour le cumul 2020, comparativement à des entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement de 454,3 millions de dollars pour le cumul 2019. La variation nette se rapporte avant tout au financement de l'acquisition de NCC au troisième trimestre de 2019 au moyen de facilités de crédit, d'une dette subordonnée et d'émissions d'actions. La variation nette s'explique également par le remboursement partiel de la dette subordonnée, la hausse des intérêts payés, les actions rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et la hausse des versements de dividendes.

Activités d'investissement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont établies à 3,3 millions de dollars au troisième trimestre de 2020, comparativement à 461,7 millions de dollars au troisième trimestre de 2019. Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont établies à 11,4 millions de dollars pour le cumul 2020, comparativement à 479,2 millions de dollars pour le cumul 2019. Les variations nettes découlent surtout du paiement effectué dans le cadre de l'acquisition de NCC et de la cession d'actifs non essentiels au troisième trimestre de 2019.

Flux de trésorerie disponibles ajustés¹⁾

Au troisième trimestre de 2020, les flux de trésorerie disponibles ajustés dégagés se sont élevés à 21,0 millions de dollars, comparativement à 17,0 millions de dollars au troisième trimestre de 2019. L'augmentation est principalement attribuable à l'acquisition de NCC, à la hausse des produits d'exploitation et à la baisse des dépenses d'investissement.

Les flux de trésorerie disponibles ajustés dégagés pour le cumul 2020 se sont élevés à 60,4 millions de dollars, comparativement à 29,0 millions de dollars pour le cumul 2019. La hausse est principalement attribuable à l'acquisition de NCC, à la progression des résultats d'exploitation et à la diminution des dépenses d'investissement, facteurs partiellement contrebalancés par l'augmentation des intérêts payés.

Note :

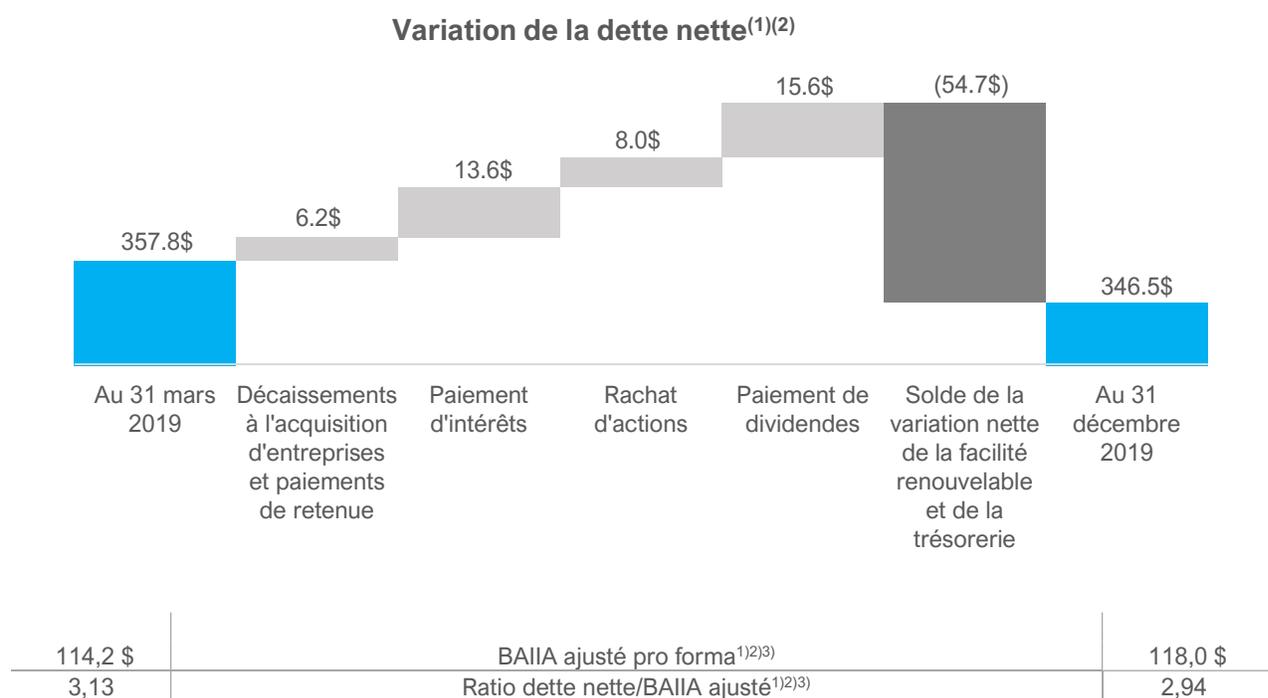
1) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* aux pages 2 et 6.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Le tableau qui suit montre les principales variations de la situation financière consolidée de la société pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2019 :

(en milliers de dollars canadiens)	31 déc. 2019	31 mars 2019	Variations	Principaux facteurs
Créances clients et autres débiteurs	69 721	68 844	877 ▲	Calendrier des paiements par les clients
Actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard de contrats de location	30 852	–	30 852 ▲	Comptabilisation d'actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard de contrats de location à la suite de l'adoption de l'IFRS 16
Immobilisations incorporelles	52 044	64 395	(12 351) ▼	Amortissement d'immobilisations corporelles
Licences de diffusion	272 910	271 710	1 200 ▲	Acquisition de CHOO-FM
Goodwill	329 397	331 332	(1 935) ▼	Variations des écarts de change
Créditeurs et charges à payer	63 597	61 956	1 641 ▲	Calendrier des paiements aux fournisseurs
Obligations locatives	31 989	–	31 989 ▲	Comptabilisation des obligations locatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16
Autres passifs	59 471	60 185	(714) ▼	Paiements au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC et des contreparties conditionnelles, partiellement contrebalancé par l'entente de règlement payable à Music Choice
Facilité de crédit	314 161	312 955	1 206 ▲	Se reporter au graphique ci-après
Dette subordonnée	39 614	49 539	(9 925) ▼	Remboursement sur la dette

Le tableau qui suit résume l'incidence de la dette nette au cours de la période de neuf mois close le 31 décembre 2019, avec les ratios correspondants :



Notes :

- 1) En millions de dollars canadiens.
- 2) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS*, aux pages 2 et 6.
- 3) Le BAIIA ajusté pro forma est calculé selon le BAIIA ajusté sur 12 mois consécutifs de la société (112,3 millions de dollars, T4 2019; 72,2 millions de dollars) majoré des synergies et du BAIIA ajusté sur une base proportionnelle pour les mois précédant les acquisitions qui ne sont pas déjà prises en compte dans les résultats (4,0 millions de dollars, T4 2019; 42,0 millions de dollars). L'incidence de l'IFRS 16 sur le BAIIA ajusté, d'un montant de 1,6 millions de dollars pour le T3 2020 (néant pour le T4 2019), est également prise en compte dans le BAIIA ajusté pro forma. Voir les rubriques *Information prospective* et *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 2 et, pour un rapprochement du BAIIA ajusté avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 6.

Litiges opposant la société à Music Choice

Music Choice c. Stingray

Le 3 février 2020, la société et Music Choice ont conclu et signé une entente de règlement qui met un terme définitif au litige des parties concernant les brevets aux États-Unis et qui règle complètement et définitivement la totalité des réclamations, des demandes reconventionnelles et des défenses présentées dans le cadre de ce litige. Le montant du règlement, soit 13,3 millions de dollars américains (17,2 millions de dollars), sera payé en deux versements égaux. Le premier paiement a été versé à la date du règlement et le second le sera au plus tard le 15 février 2021. La société a ainsi comptabilisé une charge de 17,1 millions de dollars dans les coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges. Les modalités du règlement n'ont pas d'incidence sur les services actuellement offerts par Stingray aux États-Unis, dont la prestation ne sera pas interrompue.

Procédures judiciaires contre la SOCAN et Ré:Sonne

Entre le 2 mai 2017 et le 10 mai 2017, la société et ses clients – entreprises de distribution de radiodiffusion canadiennes (ensemble, les « opposants ») – ont présenté une défense devant la Commission du droit d'auteur du Canada afin d'obtenir une réduction des tarifs et des conditions prescrits au titre des tarifs des services sonores payants pour la période de 2007 à 2016. La SOCAN et Ré:Sonne (ensemble, les « sociétés de gestion collective ») se sont prononcés contre cette défense, mais de l'avis des opposants, ils ont échoué à présenter des solutions de rechange attrayantes autres que le maintien du statu quo. Alors que les opposants et les sociétés de gestion collective attendent la décision de la Commission quant au montant des tarifs, au début de 2018, la Commission a publié une décision provisoire selon laquelle la répartition des paiements d'affiliation relatifs à la gamme de services de Stingray est raisonnable et appropriée et demandant aux parties de proposer des méthodes privilégiées pour la répartition. Les parties ont répondu à la demande de la Commission, les opposants ayant proposé une répartition fondée sur une approche par les coûts, selon des conseils d'experts indépendants. La Commission du droit d'auteur du Canada poursuit l'examen de la question et la société s'attend à ce qu'une décision soit rendue dans les 12 prochains mois environ, selon l'expérience passée et la complexité des procédures.

Obligations contractuelles

La société est liée par des obligations contractuelles assorties d'échéances variées, principalement les contrats de location de bureaux, les obligations financières prévues aux termes de sa convention de crédit, sa licence de diffusion et ses engagements relatifs aux redevances de droits d'auteur. Il n'y a eu aucun changement significatif à ces obligations depuis le 31 mars 2019.

Transactions avec des parties liées

Les principaux dirigeants de la société sont le chef de la direction, le chef de la direction financière et certains autres membres importants de son personnel. Il n'y a eu aucun changement significatif à la nature ou à l'importance de ces transactions avec des parties liées depuis le 31 mars 2019.

Arrangements hors bilan

À l'adoption de l'IFRS 16 le 1^{er} avril 2019, les engagements au titre des contrats de location simple présentés auparavant à la note 25 des états financiers consolidés audités de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2019 sont désormais en grande partie inscrits à l'état de la situation financière à titre d'actifs au titre de droits d'utilisation et d'obligations locatives. Au 31 décembre 2019, le solde des obligations locatives pour les contrats de location simple connexes s'établissait à 32,0 millions de dollars.

La société n'a par conséquent aucun arrangement hors bilan, autre que des contrats de location simple assortis de durées d'au plus 12 mois et des contrats de location de faible valeur ou qui ne sont pas visés par l'IFRS 16, qui ont ou sont raisonnablement susceptibles d'avoir une incidence importante actuelle ou future sur sa situation financière consolidée, sa performance financière, sa trésorerie, ses dépenses d'investissement ou ses ressources en capital.

Information sur les actions en circulation

Les actions émises et en circulation et les options sur actions en circulation se détaillent comme suit :

	4 février 2020	31 décembre 2019
<i>Actions émises et en circulation</i>		
Actions à droit de vote subalterne	56 675 684	56 742 684
Actions à droit de vote subalterne détenues en fiducie par l'intermédiaire du régime d'achat d'actions à l'intention des employés	(4 440)	(53 296)
Actions à droit de vote subalterne variable	638 290	638 290
Actions à droit de vote multiple	17 941 498	17 941 498
	<u>75 251 032</u>	<u>75 269 176</u>
<i>Options sur actions en circulation</i>		
Options sur actions	2 409 890	2 409 890

La société maintient un régime d'options sur actions pour attirer et maintenir en poste des employés, des administrateurs, des dirigeants et des consultants. Ce régime prévoit l'attribution d'options sur actions à droit de vote subalterne. En vertu du régime, 10 % de la totalité des actions à droit de vote multiple, des actions à droit de vote subalterne et des actions à droit de vote subalterne variable émises et en circulation sur une base non diluée sont réservées aux fins d'émission. Au cours de la période de neuf mois close le 31 décembre 2019, 275 000 options ont été exercées, 91 584 options ont fait l'objet d'une renonciation et 672 374 options ont été attribuées à des employés admissibles, sous réserve de délais d'acquisition fondés sur le nombre d'années de service, soit de 4 ans.

Facteurs de risques financiers

La société est exposée à un certain nombre de risques financiers, soit le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (notamment le risque de change et le risque de taux d'intérêt). Les états financiers consolidés intermédiaires et le rapport de gestion intermédiaire ne comprennent pas toute l'information sur la gestion des risques financiers exigée pour des états financiers annuels et doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers annuels au 31 mars 2019. La société n'est au fait d'aucun changement important ayant pu toucher les facteurs de risques depuis cette date.

Facteurs de risque

Pour obtenir une analyse détaillée des facteurs de risque de la société, il y a lieu de se reporter à la rubrique *Facteurs de risque* de la notice annuelle de la société datée du 27 juin 2019. La société n'est au fait d'aucun changement important ayant pu toucher les facteurs de risque depuis cette date.

Nouvelle norme adoptée par la société

IFRS 16, *Contrats de location*

Avec prise d'effet le 1^{er} avril 2019, la société a adopté l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplace l'IAS 17, *Contrats de location*, et ses interprétations connexes. L'IFRS 16 établit un modèle unique de comptabilisation des contrats de location dans le cadre duquel la plupart des actifs et passifs liés aux contrats de location sont comptabilisés à l'état de la situation financière. La société a comptabilisé un actif au titre du droit d'utilisation et un passif correspondant à la valeur actualisée des obligations locatives futures. L'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et la charge d'intérêts à l'égard de l'obligation locative ont remplacé les charges locatives liées aux contrats de location simple. Cela s'applique aux contrats de location qui confèrent le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé moyennant une contrepartie, à moins que la société ne choisisse d'exclure les contrats de location à court terme (durée d'au plus 12 mois) et les contrats de location visant des actifs de faible valeur. La norme énonce également comment comptabiliser, évaluer et présenter les contrats de location.

Aux termes de l'IAS 17, *Contrats de location* et de l'interprétation IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location*, la méthode comptable de la société consistait à comptabiliser tous les contrats de location à titre de contrats de location simple ou de contrats de location-financement, en fonction de la réalité de la transaction à la passation du contrat. La société classait tous les contrats de location à titre de contrats de location simple avant le 1^{er} avril 2019. Les paiements versés aux termes de contrats de location simple (déduction faite de tout avantage incitatif à la location de la part du bailleur) sont imputés au résultat net selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

La société a adopté l'IFRS 16 à l'aide de la méthode rétrospective modifiée, la date de première application étant le 1^{er} avril 2019. Aux termes de cette méthode, la norme est appliquée de façon rétrospective et les chiffres correspondants de l'exercice 2019 ne sont pas retraités. À la transition, en ce qui concerne les contrats classés à titre de contrats de location simple selon l'IAS 17, les obligations locatives ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers résiduels, actualisés au taux d'emprunt marginal de la société au 1^{er} avril 2019. Les actifs au titre de droits d'utilisation ont été évalués selon le montant correspondant à l'obligation locative, après ajustement pour tenir compte du montant des paiements de loyers payés d'avance ou à payer.

À la transition, la société a choisi d'appliquer la mesure de simplification consistant à maintenir l'évaluation des transactions qui constituaient des contrats de location à la date de première application, conformément aux évaluations antérieures effectuées aux termes de l'IAS 17 et de l'IFRIC 4. La société a appliqué la définition de contrat de location selon l'IFRS 16 aux contrats conclus ou modifiés à compter du 1^{er} avril 2019. La société a également choisi les mesures de simplification qui suivent aux contrats de location classés auparavant à titre de contrats de location simple selon IAS 17 :

- application d'un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires;
- exclusion des coûts directs initiaux de l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation au 1^{er} avril 2019;
- utilisation des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options d'achat, de prolongation ou de résiliation;
- exclusion des contrats de location dont le terme de la durée se situe dans les 12 mois suivant la date de première application.

Le texte qui suit décrit la méthode comptable qu'applique la société selon l'IFRS 16, *Contrats de location* :

À la date de passation d'un contrat, la société apprécie si celui-ci est ou contient un contrat de location, c'est-à-dire s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. La société répartit la contrepartie prévue au contrat à chaque composante locative et composante non locative sur la base de leur prix distinct relatif. En revanche, pour les contrats de location visant des biens dont elle est le preneur, la société a décidé de ne pas séparer les composantes non locatives et elle comptabilisera les composantes locatives et non locatives comme une seule composante de nature locative. L'actif au titre du droit d'utilisation et l'obligation locative sont comptabilisés à la date de début du contrat de location.

Actif au titre du droit d'utilisation

L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué au coût. Le coût se fonde sur le montant initial de l'obligation locative majoré des coûts directs initiaux engagés, déduction faite des éventuels avantages incitatifs à la location reçus.

Le coût de l'actif au titre du droit d'utilisation est diminué périodiquement des charges d'amortissement et des pertes de valeur éventuelles et ajusté au titre de certaines réévaluations de l'obligation locative. L'actif au titre du droit d'utilisation est amorti pour refléter le modèle de consommation attendue des avantages économiques futurs, qui se fonde sur le moindre de la durée d'utilité de l'actif et de la durée du contrat de location selon le mode linéaire. La durée du contrat de location tient compte de l'option de renouvellement uniquement si la société est raisonnablement certaine d'exercer cette option. La durée des contrats de location varie de 1 à 19 ans pour les immeubles et les tours, de 6 à 57 ans pour les terrains et de 1 à 5 ans pour les véhicules.

La société a décidé de ne pas comptabiliser d'actif au titre du droit d'utilisation ni d'obligation locative pour les contrats dont la durée totale est d'au plus 12 mois et les contrats visant des actifs de faible valeur, notamment le matériel de bureau. Les paiements de loyers liés à ces contrats de location sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire sur la durée du contrat.

Obligations locatives

À la date de début du contrat de location, la société comptabilise les obligations locatives en fonction de la valeur actualisée des paiements de loyers sur la durée du contrat. Les paiements de loyers comprennent les paiements fixes, déduction faite de tout avantage incitatif à la location à recevoir, des paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux et des sommes devant être versées au titre de garanties de valeur résiduelle. Les paiements de loyers comprennent également le prix d'exercice de toute option d'achat que la société a la certitude raisonnable d'exercer ainsi que les paiements au titre des pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice par la société de l'option de résiliation du contrat de location. Les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle se produit l'événement ou la situation qui est à l'origine de ces paiements.

Dans le calcul de la valeur actualisée des paiements de loyers, la société utilise le taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite aux termes du contrat de location ne peut être déterminé facilement. Après la date de début, le montant des obligations locatives est accru pour rendre compte du cumul des intérêts et diminué pour tenir compte des paiements de loyers effectués. En outre, la valeur comptable des obligations locatives est réévaluée si survient une modification, un changement de la durée du contrat de location, un changement des paiements de loyers fixes en substance ou un changement dans la détermination d'acheter l'actif sous-jacent.

Jugement important utilisé dans la détermination de la durée des contrats de location assortis d'options de renouvellement

La société détermine la durée du contrat de location comme étant le temps pour lequel le contrat de location est non résiliable, auquel s'ajoutent les intervalles visés par toute option de prolongation du contrat de location qu'elle a la certitude raisonnable d'exercer et toute période visée par une option de résiliation que la société a la certitude raisonnable de ne pas exercer. Après la date de début, la société réévalue la durée du contrat de location si un événement ou un changement de circonstances important se produit qui dépend de sa volonté et qui a une incidence sur sa capacité d'exercer (ou de ne pas exercer) l'option de renouvellement (p.ex., un changement de stratégie commerciale).

Incidence de l'adoption de l'IFRS 16, Contrats de location

Au 1^{er} avril 2019, la société a comptabilisé des obligations locatives de 34,0 millions de dollars et des actifs au titre de droits d'utilisation de 33,4 millions de dollars, déduction faite des incitatifs à la location différés et des paiements de loyers versés au plus tard à la date de début du contrat de location, sans incidence nette sur le déficit.

À l'évaluation des obligations locatives découlant des contrats de location classés antérieurement à titre de contrats de location simple selon l'IAS 17, la société a actualisé les paiements de loyers futurs à l'aide de son taux d'emprunt marginal au 1^{er} avril 2019. Le taux moyen pondéré appliqué se chiffrait à 5,03 %.

Le tableau qui suit présente le rapprochement des engagements de la société au titre de contrats de location simple au 31 mars 2019 et des obligations locatives comptabilisées à la première application de l'IFRS 16 au 1^{er} avril 2019 :

(en milliers de dollars canadiens)

Engagements au 31 mars 2019	39 162
Engagements non locatifs	(17 248)
Options de renouvellement dont l'exercice est raisonnablement certain	23 613
Engagements variables exclus des obligations locatives	(1 866)
Engagements visant des contrats à court terme et des actifs de faible valeur	(767)
Incidence de l'actualisation	(8 846)
Obligations locatives au 1^{er} avril 2019	34 048

Changement de méthode comptable

Au T1 2020, la société a changé sa méthode comptable à l'égard de la présentation des intérêts payés aux tableaux consolidés des flux de trésorerie. La société présente désormais les intérêts payés dans les activités de financement. Avant de ce changement de méthode, la société présentait les intérêts dans les activités d'exploitation.

La société estime que cette nouvelle méthode est préférable, car elle fait correspondre plus étroitement les paiements d'intérêts avec l'affectation du produit tiré du financement, comme les acquisitions d'entreprises. De plus, les paiements d'intérêts ont augmenté du fait du financement de l'acquisition de NCC et de l'adoption de l'IFRS 16. Or, ces deux éléments ne sont pas liés aux activités d'exploitation.

Ce changement n'a pas eu de répercussion significative sur la période à l'étude ou les autres périodes visées par les présents états financiers consolidés, il a seulement eu une incidence sur la présentation des intérêts payés aux tableaux consolidés des flux de trésorerie.

Modifications comptables futures

Pour obtenir de l'information sur les modifications comptables futures, il y a lieu de se reporter aux états financiers consolidés intermédiaires non audités.

Évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») est un processus conçu pour fournir l'assurance raisonnable, mais non absolue, que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Le chef de la direction et le chef de la direction financière, conjointement avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des « contrôles et procédures de communication de l'information » (CPCI) et un CIIF adéquats aux termes du Règlement 52-109. Le cadre de contrôle interne de la société suit les critères énoncés dans la version de mai 2013 du document *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le « cadre COSO 2013 »).

La direction de la société, sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière, a conçu le CIIF pour fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la conformité des états financiers destinés au public avec les IFRS et le cadre COSO 2013. Les CPCI ont été conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante concernant la société est portée à la connaissance du chef de la direction et du chef de la direction financière, et que l'information que la société est tenue de présenter dans ses déclarations annuelles, ses déclarations intermédiaires et les autres rapports qu'elle dépose ou soumet conformément à la législation sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par la loi.

Au cours du troisième trimestre clos le 31 décembre 2019, aucun changement ayant eu ou susceptible d'avoir des conséquences importantes sur le CIIF de la société n'est survenu.

L'évaluation et la conclusion de la direction concernant la conception et l'efficacité du CIIF de la société au 5 février 2020 ne tenait pas compte des contrôles et procédures liés aux activités de Newfoundland Capital Corporation Limited et de DJ Matic. En effet, la société s'est prévaluée de la disposition 3.3 (1)b) du Règlement 52-109, qui l'autorise à exclure ces acquisitions du périmètre de l'évaluation de la conception et de l'efficacité de son CIIF, et ce, pendant un maximum de 365 jours suivant la date de l'acquisition.

Événements postérieurs à la clôture

Acquisition

Le 27 janvier 2020, la société a acquis la totalité des actions en circulation de Chatter Research Inc., un chef de file torontois de la création, du développement et du déploiement de solutions de saisie en temps réel de la rétroaction de clients fondées sur l'intelligence artificielle à l'intention des commerces de détail et du secteur de l'hôtellerie. La contrepartie totale est composée d'un montant de 2,1 millions de dollars payé à la date d'acquisition et d'une contrepartie conditionnelle.

Entente de règlement relative aux brevets

Le 3 février 2020, la société et Music Choice ont conclu et signé une entente de règlement qui met un terme définitif au litige des parties concernant les brevets aux États-Unis et qui règle complètement et définitivement la totalité des réclamations, des demandes reconventionnelles et des défenses présentées dans le cadre de ce litige. Le montant du règlement, soit 13,3 millions de dollars américains (17,2 millions de dollars), sera payé en deux versements égaux. Le premier paiement a été versé à la date du règlement et le second le sera au plus tard le 15 février 2021. La société a ainsi comptabilisé une charge de 17,1 millions de dollars dans les coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges. Les modalités du règlement n'ont pas d'incidence sur les services actuellement offerts par Stingray aux États-Unis, dont la prestation ne sera pas interrompue.

Dividende

Le 5 février 2020, la société a déclaré un dividende de 0,075 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple. Ce dividende sera payable le 16 mars 2020 ou vers cette date aux porteurs d'actions inscrits au registre le 28 février 2020.

Renseignements supplémentaires

Il est possible d'obtenir d'autres renseignements au sujet de la société sur son site Web www.stingray.com et sur le site de SEDAR au www.sedar.com.

États consolidés du résultat global

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)		3 mois		9 mois	
		31 décembre 2019	31 décembre 2018	31 décembre 2019	31 décembre 2018
(non audité)	Note				
Produits	6	81 313 \$	70 772 \$	238 323 \$	139 920 \$
Charges d'exploitation		51 195	43 669	151 449	91 627
Avantages tangibles exigés par le CRTC		—	25 306	—	25 306
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations		9 772	8 870	30 427	21 155
Charges financières (produits financiers), montant net	7	(4 383)	7 208	9 359	10 039
Variation de la juste valeur des placements		(4 781)	(840)	(4 636)	(901)
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	8	19 524	10 729	23 411	13 685
Bénéfice (perte) avant impôts		9 986	(24 170)	28 313	(20 991)
Impôts		1 897	(6 117)	5 857	(5 061)
Bénéfice net (perte nette)		8 089 \$	(18 053) \$	22 456 \$	(15 930) \$
Bénéfice net (perte nette) par action – de base		0,11	(0,26)	0,29	(0,26)
Bénéfice net (perte nette) par action – dilué(e)		0,11	(0,26)	0,29	(0,26)
Nombre moyen pondéré d'actions – de base		75 949 239	70 110 479	76 197 899	60 941 425
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué		76 171 045	70 500 827	76 508 267	61 830 272
Résultat global					
Bénéfice net (perte nette)		8 089 \$	(18 053) \$	22 456 \$	(15 930) \$
Autres éléments du résultat global					
<i>Éléments pouvant être reclassés en résultat net</i>					
Écarts de change à la conversion des comptes des établissements à l'étranger		(177)	3 640	(2 246)	(647)
Total des autres éléments du résultat global		(177)	3 640	(2 246)	(647)
Résultat global total		7 912 \$	(14 413) \$	20 210 \$	(16 577) \$

Le bénéfice net (la perte nette) est entièrement attribuable aux actionnaires.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

États consolidés de la situation financière

31 décembre 2019 et 31 mars 2019

(en milliers de dollars canadiens) (non audité)	Note	31 décembre 2019	31 mars 2019 Retraités (note 4)
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		7 315 \$	4 673 \$
Créances clients et autres débiteurs		69 721	68 844
Impôts à recevoir		1 008	972
Stocks		3 375	2 620
Autres actifs courants		9 745	9 033
		91 164	86 142
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	9	46 634	50 326
Actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard des contrats de location	9	30 852	—
Immobilisations incorporelles, exclusion faite des licences de diffusion	9	52 044	64 395
Licences de diffusion	9	272 910	271 710
Goodwill	9	329 397	331 332
Placements		23 347	18 738
Autres actifs non courants		1 441	1 367
Actifs d'impôt différé		8 861	10 672
Total des actifs		856 650 \$	834 682 \$
Passifs et capitaux propres			
Passifs courants			
Facilité de crédit	10	15 000	14 086
Créditeurs et charges à payer		63 597	61 956
Dividende à verser		—	4 956
Produits différés		1 578	1 634
Obligations locatives courantes	11	4 791	—
Autres passifs courants	12	22 038	16 186
Impôts à payer		2 282	3 889
		109 286	102 707
Passifs non courants			
Facilité de crédit	10	299 161	298 869
Dette subordonnée		39 614	49 539
Obligations locatives	11	27 198	—
Autres passifs	12	37 433	43 999
Passifs d'impôt différé		53 368	52 033
Total des passifs		566 060	547 147
Capitaux propres			
Capital social	13	332 107	337 714
Surplus d'apport		4 637	4 344
Déficit		(42 702)	(53 317)
Cumul des autres éléments du résultat global		(3 452)	(1 206)
Total des capitaux propres		290 590	287 535
Événements postérieurs à la clôture (note 3)			
Total du passif et des capitaux propres		856 650 \$	834 682 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Approuvé par le conseil d'administration,

(signé) Eric Boyko, administrateur

(signé) Pascal Tremblay, administrateur

États consolidés des variations des capitaux propres

Périodes de neuf mois closes les 31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens,
sauf les nombres d'actions)
(non audité)

	Capital social				Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
	Nombre d'actions	Montant	Surplus d'apport	Déficit		
Solde au 31 mars 2018	56 305 753	146 354 \$	3 825 \$	(21 936) \$	1 364 \$	129 607 \$
Émission d'actions à l'exercice d'options	87 500	520	(208)	—	—	312
Dividendes	—	—	—	(9 480)	—	(9 480)
Émission d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote subalterne variable	18 144 470	178 559	—	—	—	178 559
Émission d'actions à droit de vote multiple	1 647 213	17 110	—	—	—	17 110
Frais d'émission d'actions, déduction faite d'impôts de 1 780 \$	—	(4 899)	—	—	—	(4 899)
Rémunération fondée sur des actions	—	—	720	—	—	720
Régime d'achat d'actions à l'intention des employés	(13 380)	(118)	98	—	—	(20)
Actions propres détenues par la société par l'intermédiaire d'une filiale	(80 000)	(713)	—	—	—	(713)
Perte nette	—	—	—	(15 930)	—	(15 930)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	(647)	(647)
Solde au 31 décembre 2018	76 091 556	336 813 \$	4 435 \$	(47 346) \$	717 \$	294 619 \$
Solde au 31 mars 2019	76 237 903	337 714 \$	4 344 \$	(53 317) \$	(1 206) \$	287 535 \$
Émission d'actions à l'exercice d'options (note 13)	275 000	1 517	(596)	—	—	921
Dividendes	—	—	—	(10 662)	—	(10 662)
Rachat et annulation d'actions (note 13)	(1 203 475)	(6 845)	—	(1 179)	—	(8 024)
Rémunération fondée sur des actions	—	—	579	—	—	579
Régime d'achat d'actions à l'intention des employés (note 13)	(40 252)	(279)	310	—	—	31
Bénéfice net	—	—	—	22 456	—	22 456
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	(2 246)	(2 246)
Solde au 31 décembre 2019	75 269 176	332 107 \$	4 637 \$	(42 702) \$	(3 452) \$	290 590 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens) (non audité)	Note	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
		31 décembre 2019	31 décembre 2018 Chiffres retraités (note 18)	31 décembre 2019	31 décembre 2018 Chiffres retraités (note 18)
Activités d'exploitation					
Bénéfice net (perte nette)		8 089 \$	(18 053) \$	22 456 \$	(15 930) \$
Ajustements visant ce qui suit :					
Avantages tangibles exigés par le CRTC		—	25 306	—	25 306
Amortissement, disposition et radiation d'immobilisations corporelles		2 876	2 469	8 687	4 912
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation		1 402	—	4 192	—
Amortissement d'immobilisations incorporelles		5 494	6 401	17 548	16 243
Rémunération fondée sur des actions et charges liées aux UAP et UAD		915	116	2 995	1 534
Charges d'intérêts et commissions d'attente	7	3 642	4 866	12 262	5 506
Profits liés à l'évaluation à la valeur de marché d'instruments financiers dérivés	7	(8 567)	—	(6 787)	—
Variation de la juste valeur des placements		(4 781)	(840)	(4 636)	(901)
Quote-part des résultats d'une coentreprise		56	39	31	183
Variation de la juste valeur de contreparties conditionnelles	7	294	628	562	2 003
Amortissement et charge de désactualisation des autres passifs	7	700	720	2 107	1 091
Charge d'intérêts à l'égard des obligations locatives	7, 11	417	—	1 267	—
Charge d'impôt		1 897	(6 117)	5 857	(5 061)
Impôts payés		(1 303)	(546)	(1 889)	(2 306)
		11 131	14 989	64 652	32 580
Variation nette des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation					
	14	17 702	(1 180)	9 431	(5 949)
		28 833	13 809	74 083	26 631
Activités de financement					
Augmentation de la facilité renouvelable		1 377	259 642	522	278 344
Augmentation (diminution) de la dette subordonnée		(10 000)	50 000	(10 000)	50 000
Paiement de dividendes	13	(5 317)	(4 571)	(15 618)	(11 050)
Émission d'actions		—	165 111	—	165 111
Frais d'émission d'actions		—	(6 672)	—	(6 679)
Rachats d'actions		(6 238)	—	(8 024)	—
Coûts de financement différés		—	(3 089)	—	(3 089)
Produit de l'exercice d'options sur actions		57	244	921	312
Achat d'actions aux termes du régime d'achat d'actions à l'intention des employés		(88)	(26)	(285)	(118)
Intérêts payés		(4 150)	(4 649)	(13 623)	(5 509)
Remboursement d'obligations locatives		(1 295)	—	(3 693)	—
Remboursement d'autres passifs		(988)	(5 168)	(10 266)	(12 974)
		(26 642)	450 822	(60 066)	454 348
Activités d'investissement					
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise		—	(468 128)	(1 600)	(473 624)
Acquisition d'un placement		—	—	—	(900)
Immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'acquisitions d'actifs		—	—	—	(3 100)
Cession d'actifs non essentiels		—	11 500	450	11 500
Acquisition d'immobilisations corporelles		(1 479)	(1 972)	(4 551)	(5 688)
Acquisition d'immobilisations incorporelles autres que les immobilisations incorporelles développées en interne		(495)	(1 272)	(1 306)	(3 002)
Entrée d'immobilisations incorporelles développées en interne		(1 286)	(1 827)	(4 368)	(4 422)
		(3 260)	(461 699)	(11 375)	(479 236)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie					
		(1 069)	2 932	2 642	1 743
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période					
		8 384	2 173	4 673	3 362
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période					
		7 315 \$	5 105 \$	7 315 \$	5 105 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Groupe Stingray Inc. (la « société ») a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La société est domiciliée au Canada et son siège social est situé au 730, rue Wellington, Montréal (Québec), H3C 1T4. La société est un fournisseur de services musicaux multiplateformes. Elle diffuse de la musique et du contenu vidéo de grande qualité sur différentes plateformes, y compris des stations de radio, des chaînes télé sur demande et des chaînes de télé numérique, par satellite ou par protocole Internet, ainsi que le Web, les appareils mobiles et les consoles de jeu. Une tranche des produits de la société découle de la vente de temps d'antenne publicitaire, laquelle fait l'objet de fluctuations saisonnières. Le quatrième trimestre de l'exercice (janvier à mars) est généralement une période caractérisée par une baisse des dépenses au détail. De ce fait, les produits et le bénéfice sont généralement plus faibles au cours de ce trimestre que pendant les trois autres.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires comprennent les comptes de la société et ceux de ses filiales entièrement détenues, soit Stingray Music USA Inc., Stingray Music Rights Management LLC, 2144286 Ontario Inc., 4445694 Canada Inc., Pay Audio Services Limited Partnership, Music Choice Europe Limited, Stingray Digital International Ltd., Stingray Europe B.V., Transmedia Communications SA, Think inside the box LLC (Nature Vision TV), SBA Music PTY Ltd, Stingray Music, S.A. de C.V., Novrmedia Inc., DJ Matic NV, ainsi que Stingray Radio Inc. (anciennement Newfoundland Capital Corporation Limited), ainsi que les filiales entièrement détenues de ces entités.

Les auditeurs de la société n'ont pas procédé à l'examen du rapport financier intermédiaire pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2019.

2. PRINCIPAUX CHANGEMENTS ET FAITS SAILLANTS

Les événements et transactions indiqués ci-après ont particulièrement touché la situation financière et la performance consolidées intermédiaires de la société au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 décembre 2019.

- Le 3 février 2020, la société et Music Choice ont conclu et signé une entente de règlement qui met un terme définitif au litige des parties concernant les brevets aux États-Unis et qui règle complètement et définitivement la totalité des réclamations, des demandes reconventionnelles et des défenses présentées dans le cadre de ce litige. Le montant du règlement, soit 13 250 \$ US (17 209 \$), sera payé en deux versements égaux. Le premier paiement a été versé à la date du règlement et le second le sera au plus tard le 15 février 2021. La société a ainsi comptabilisé une charge de 17 050 \$ dans les coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges (note 8) et la charge à payer afférente est présentée dans les autres passifs (note 12).
- Le 26 août 2019, la société a conclu une entente visant l'acquisition des actifs de CHOO-FM, station de radio de Drumheller, en Alberta, pour une contrepartie totale de 1 640 \$. L'entente a donné lieu à la comptabilisation d'immobilisations corporelles et de licences de diffusion (notes 4 et 9).
- Le 14 août 2019, la société a annoncé que la Bourse de Toronto (la « TSX ») a approuvé son programme de rachat d'actions, aux termes duquel la société est autorisée à racheter un maximum de 2 924 220 actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable (collectivement, les « actions à droit de vote subalterne »), ce qui représente environ 5 % des 58 484 449 actions à droit de vote subalterne émises et en circulation au 7 août 2019. Se reporter à la note 13 pour obtenir de plus amples renseignements.
- Le 19 août 2019, la société a renégocié les taux d'intérêt fixes et les échéances de certains swaps de taux d'intérêt et conclu de nouveaux instruments financiers dérivés. Se reporter à la note 15 pour obtenir de plus amples renseignements.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

- Le 9 juillet 2019, la société a prorogé l'échéance de sa facilité renouvelable de un an, laquelle est désormais assortie d'une nouvelle date d'échéance, soit le 25 octobre 2022. La société a réduit de 70 000 \$ le montant autorisé maximal aux termes de la facilité renouvelable pour le ramener à 230 000 \$. Le barème des intérêts a également été réévalué en ce qui concerne la facilité renouvelable et la facilité à terme, ce qui réduira la charge d'intérêts future (note 10).
- Avec prise d'effet le 1^{er} avril 2019, la société a adopté l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplace l'IAS 17, *Contrats de location*, et ses interprétations connexes. Au 1^{er} avril 2019, la société a comptabilisé des obligations locatives de 34 048 \$ et des actifs au titre de droits d'utilisation de 33 411 \$, déduction faite des incitatifs à la location différés et des paiements de loyers versés au plus tard à la date de début du contrat de location, sans incidence nette sur le déficit. Se reporter aux notes 9 et 11 pour obtenir de plus amples renseignements.

3. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA CLÔTURE

Acquisition

Le 27 janvier 2020, la société a acquis la totalité des actions en circulation de Chatter Research Inc., un chef de file torontois de la création, du développement et du déploiement de solutions de saisie en temps réel de la rétroaction de clients fondées sur l'intelligence artificielle à l'intention des commerces de détail et du secteur de l'hôtellerie. La contrepartie totale est composée d'un montant de 2 140 \$ payé à la date d'acquisition et d'une contrepartie conditionnelle.

Entente de règlement relative aux brevets

Le 3 février 2020, la société et Music Choice ont conclu et signé une entente de règlement qui met un terme définitif au litige des parties concernant les brevets aux États-Unis et qui règle complètement et définitivement la totalité des réclamations, des demandes reconventionnelles et des défenses présentées dans le cadre de ce litige. Le montant du règlement, soit 13 250 \$ US (17 209 \$), sera payé en deux versements égaux. Le premier paiement a été versé à la date du règlement et le second le sera au plus tard le 15 février 2021. La société a ainsi comptabilisé une charge de 17 050 \$ dans les coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges (note 8) et la charge à payer afférente est présentée dans les autres passifs (note 12).

Dividende

Le 5 février 2020, la société a déclaré un dividende de 0,075 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple. Ce dividende sera payable le 16 mars 2020 ou vers cette date aux porteurs d'actions inscrits au registre le 28 février 2020.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

4. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE 31 DÉCEMBRE 2019

Drumheller

Le 26 août 2019, la société a acquis les actifs de CHOO-FM, station de radio de Drumheller, en Alberta, auprès de Golden West Broadcasting Ltd, pour une contrepartie totale de 1 640 \$.

	Chiffres provisoires
Actifs acquis :	
Créances clients et autres débiteurs	70
Immobilisations corporelles	400
Licences de diffusion	1 200
	<u>1 670</u>
Passifs repris :	
Créditeurs et charges à payer	30
	<u>1 640 \$</u>
Actifs nets acquis à la juste valeur	
	<u>1 640 \$</u>
Contrepartie donnée :	
Trésorerie	1 600
Fonds de roulement à payer	40
	<u>1 640 \$</u>

À la date de clôture, la société n'avait pas terminé la répartition du prix d'achat entre les actifs nets identifiables et le goodwill, car il lui restait à obtenir des informations confirmant la juste valeur de certains actifs et passifs.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

EXERCICE 2019

Newfoundland Capital Corporation

Le 26 octobre 2018, la société a acquis toutes les actions émises et en circulation pour une contrepartie totale de 484 252 \$, dont une tranche de 453 694 \$ a été versée en trésorerie, la tranche restante de 30 558 \$ ayant été réglée au moyen de l'émission de 3 887 826 actions à droit de vote subalterne de la société. NCC est un radiodiffuseur qui exploite des stations de radio dans l'ensemble du Canada. Suite à l'acquisition, un goodwill de 218 304 \$ a été comptabilisé relativement aux synergies d'exploitation que devrait engendrer l'intégration de l'entreprise acquise dans les activités existantes de la société. Le goodwill ne sera pas déductible aux fins de l'impôt.

	Au 31 mars 2019	Ajustements	Chiffres définitifs
Actifs acquis :			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	909 \$	— \$	909 \$
Créances clients et autres débiteurs	33 224	—	33 224
Autres actifs courants	1 768	—	1 768
Immobilisations corporelles	48 432	—	48 432
Licences de diffusion	268 670	1 155	269 825
Goodwill	219 138	(834)	218 304
Autres actifs non courants	1 325	—	1 325
Actifs d'impôt différé	2 045	—	2 045
	575 511	321	575 832
Passifs repris :			
Créditeurs et charges à payer	20 328	—	20 328
Impôts à payer	3 264	—	3 264
Autres passifs	10 712	—	10 712
Passifs d'impôt différé	56 955	321	57 276
	91 259	321	91 580
Actifs nets acquis à la juste valeur	484 252 \$	— \$	484 252 \$
Contrepartie donnée :			
Trésorerie	453 694	—	453 694
Capital social	30 558	—	30 558
	484 252 \$	— \$	484 252 \$

Les ajustements au titre de la répartition du prix d'achat pour la période d'évaluation ont été comptabilisés au 31 mars 2019 (révisés).

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

DJ-Matic

Le 12 octobre 2018, la société a acquis la totalité des actions en circulation de DJ-Matic, fournisseur européen de solutions médias en magasin aux entreprises, pour une contrepartie totale de 10 163 € (15 775 \$). L'acquisition a donné lieu à la comptabilisation d'un goodwill de 12 344 \$ relativement aux synergies d'exploitation que devrait engendrer l'intégration de l'entreprise acquise dans les activités existantes de la société. Le goodwill ne sera pas déductible aux fins de l'impôt.

La juste valeur des créances clients acquises était de 1 088 \$, ce qui représentait leur montant contractuel brut. Aux termes de l'accord de contrepartie conditionnelle, la société est tenue de verser aux anciens propriétaires un montant en trésorerie n'excédant pas 7 473 € (11 118 \$) au cours des trois prochaines années, période qui prendra fin en octobre 2021, en fonction d'un ratio du BAIIA ajusté. La juste valeur de la contrepartie conditionnelle a été établie selon l'approche par le résultat, qui s'appuie sur le montant et le calendrier estimés des flux de trésorerie projetés.

La société a parachevé l'évaluation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre de cette acquisition et certains ajustements à l'évaluation préliminaire ont été comptabilisés à l'état de la situation financière, tel qu'il est illustré ci-dessous.

	Au 31 mars 2019	Ajustements	Chiffres définitifs
Actifs acquis :			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	543 \$	— \$	543 \$
Créances clients et autres débiteurs	1 088	—	1 088
Stocks	312	—	312
Immobilisations corporelles	589	—	589
Immobilisations incorporelles	9 951	(716)	9 235
Goodwill	12 339	5	12 344
	24 822	(711)	24 111
Passifs repris :			
Créditeurs et charges à payer	5 821	(416)	5 405
Produits différés	652	—	652
Autres passifs	—	416	416
Impôts à payer	30	—	30
Passifs d'impôt différé	2 544	(711)	1 833
	9 047	(711)	8 336
Actifs nets acquis à la juste valeur	15 775 \$	— \$	15 775 \$
Contrepartie donnée :			
Trésorerie	13 692	—	13 692
Contrepartie conditionnelle	2 083	—	2 083
	15 775 \$	— \$	15 775 \$

Les ajustements au titre de la répartition du prix d'achat pour la période d'évaluation ont été comptabilisés au 31 mars 2019 (révisés).

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

Novramedia

Le 1^{er} août 2018, la société a acquis la totalité des actions en circulation de Novramedia Inc. (« Novramedia ») pour une contrepartie totale de 7 755 \$. Novramedia est un fournisseur canadien de solutions médias numériques. L'acquisition a donné lieu à la comptabilisation d'un goodwill de 3 460 \$ relativement aux synergies d'exploitation que devrait engendrer l'intégration de l'entreprise acquise dans les activités existantes de la société. Le goodwill ne sera pas déductible aux fins de l'impôt.

La juste valeur des créances clients acquises était de 737 \$, ce qui représentait leur montant contractuel brut. Aux termes de l'accord de contrepartie conditionnelle, la société est tenue de verser aux anciens propriétaires un montant en trésorerie n'excédant pas 2 500 \$ au cours des 12 mois à venir si certaines cibles liées aux produits sont respectées. La juste valeur de la contrepartie conditionnelle a été établie selon l'approche par le résultat, qui s'appuie sur le montant et le calendrier estimés des flux de trésorerie projetés.

	Au 31 mars 2019	Ajustements	Chiffres définitifs
Actifs acquis :			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 \$	— \$	4 \$
Créances clients et autres débiteurs	754	(17)	737
Stocks	863	(4)	859
Autres actifs courants	142	—	142
Immobilisations corporelles	50	—	50
Immobilisations incorporelles	5 827	—	5 827
Goodwill	3 431	29	3 460
	11 071	8	11 079
Passifs repris :			
Créditeurs et charges à payer	942	(10)	932
Produits différés	842	—	842
Passifs d'impôt différé	1 550	—	1 550
	3 334	(10)	3 324
Actifs nets acquis à la juste valeur	7 737 \$	18 \$	7 755 \$
Contrepartie donnée :			
Trésorerie	5 500	—	5 500
Fonds de roulement à recevoir	(171)	18	(153)
Contrepartie conditionnelle	2 408	—	2 408
	7 737 \$	18 \$	7 755 \$

Les ajustements au titre de la répartition du prix d'achat pour la période d'évaluation ont été comptabilisés au 31 mars 2019 (révisés).

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

5. INFORMATIONS SECTORIELLES

SECTEURS D'EXPLOITATION

Les secteurs d'exploitation de la société sont regroupés en deux secteurs : *Diffusion et musique pour entreprises* et *Radio*. Les secteurs d'exploitation reflètent la manière dont la société gère ses activités, ses ressources et ses actifs ainsi que la manière dont elle évalue sa performance. Les résultats financiers des deux secteurs d'exploitation sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel aux fins de la prise de décisions quant aux ressources à affecter aux secteurs et de l'évaluation de leur performance selon le BAIIA ajusté, et ce, en fonction d'informations financières distinctes disponibles.

Le BAIIA ajusté exclut du bénéfice avant impôts les charges suivantes : la rémunération fondée sur des actions, les charges liées aux UAP et aux UAD, les avantages tangibles exigés par le CRTC, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et les radiations, le montant net des charges financières (des produits financiers), la variation de la juste valeur des placements et les coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges. Aucun produit intersectoriel n'a été comptabilisé pour les périodes.

Le secteur Diffusion et musique pour entreprises est spécialisé dans la diffusion de contenu musical et vidéo sur plusieurs plateformes et dans les solutions d'affichage numérique, et il tire ses produits des abonnements et des contrats.

Le secteur Radio exploite plusieurs stations de radio partout au pays et tire ses produits de la publicité.

Le secteur Siège social et éliminations est un secteur qui n'exerce pas d'activités d'exploitation et qui comprend les fonctions du siège social et les fonctions administratives qui fournissent du soutien et assurent la gouvernance des autres secteurs d'exploitation de la société.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

Les tableaux qui suivent présentent des données financières par secteur pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2019 et 2018.

	Diffusion et musique pour entreprises		Radio		Siège social et éliminations		Chiffres consolidés	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Trimestres								
Produits	39 894 \$	38 875 \$	41 419 \$	31 215 \$	— \$	682 \$	81 313 \$	70 772 \$
Charges d'exploitation (à l'exclusion de la rémunération fondée sur des actions et des charges liées aux UAP et aux UAD)	25 015	25 630	24 023	16 115	1 242	1 808	50 280	43 553
BALIA ajusté	14 879 \$	13 245 \$	17 396 \$	15 100 \$	(1 242)	(1 126)	31 033	27 219
Rémunération fondée sur des actions					238	263	238	263
Charges liées (produits liés) aux UAP et UAD					677	(147)	677	(147)
Avantages tangibles exigés par le CRTC					—	25 306	—	25 306
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations					9 772	8 870	9 772	8 870
Charges financières (produits financiers), montant net					(4 383)	7 208	(4 383)	7 208
Variation de la juste valeur des placements					(4 781)	(840)	(4 781)	(840)
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges					19 524 \$	10 729 \$	19 524	10 729
Bénéfice (perte) avant impôts							9 986	(24 170)
Impôts							1 897	(6 117)
Bénéfice net (perte nette)							8 089 \$	(18 053) \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

	Diffusion et musique pour entreprises		Radio		Siège social et éliminations		Chiffres consolidés	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Périodes de neuf mois								
Produits	115 983	\$ 108 023	\$ 122 340	\$ 31 215	\$ —	682	\$ 238 323	\$ 139 920
Charges d'exploitation (à l'exclusion de la rémunération fondée sur des actions et des charges liées aux UAP et aux UAD)	71 264	69 844	73 402	16 115	3 788	4 134	148 454	90 093
BALIA ajusté	44 719	\$ 38 179	\$ 48 938	\$ 15 100	(3 788)	(3 452)	89 869	49 827
Rémunération fondée sur des actions					743	796	743	796
Charges liées aux UAP et UAD					2 252	738	2 252	738
Avantages tangibles exigés par le CRTC					—	25 306	—	25 306
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations					30 427	21 155	30 427	21 155
Charges financières (produits financiers), montant net					9 359	10 039	9 359	10 039
Variation de la juste valeur des placements					(4 636)	(901)	(4 636)	(901)
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges					23 411	\$ 13 685	\$ 23 411	13 685
Bénéfice (perte) avant impôts							28 313	(20 991)
Impôts							5 857	(5 061)
Bénéfice net (perte nette)							22 456	\$ (15 930)

	Diffusion et musique pour entreprises		Radio		Siège social et éliminations		Chiffres consolidés	
	31 déc. 2019	31 mars 2019	31 déc. 2019	31 mars 2019	31 déc. 2019	31 mars 2019	31 déc. 2019	31 mars 2019
Total des actifs	257 932	\$ 262 010	\$ 598 718	\$ 572 672	\$ —	—	\$ 856 650	\$ 834 682
Total des passifs ¹⁾	93 301	\$ 72 255	\$ 122 773	\$ 104 444	\$ 349 986	\$ 370 448	\$ 566 060	\$ 547 147

¹⁾ Le total des passifs inclut les passifs opérationnels, la facilité de crédit et la dette subordonnée.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

Périodes de trois mois	Diffusion et musique pour entreprises		Radio		Siège social et éliminations		Chiffres consolidés	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Acquisition d'immobilisations corporelles	795 \$	2 223 \$	846 \$	47 676 \$	— \$	— \$	1 641 \$	49 899 \$
Entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard des contrats de location	274 \$	— \$	137 \$	— \$	— \$	— \$	411 \$	— \$
Acquisition d'immobilisations incorporelles	1 793 \$	13 139 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	1 793 \$	13 139 \$
Acquisition de licences de diffusion	— \$	— \$	— \$	301 102 \$	— \$	— \$	— \$	301 102 \$
Goodwill comptabilisé à l'acquisition d'entreprises	— \$	12 339 \$	— \$	200 828 \$	— \$	— \$	— \$	213 167 \$

Périodes de neuf mois	Diffusion et musique pour entreprises		Radio		Siège social et éliminations		Chiffres consolidés	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Acquisition d'immobilisations corporelles	2 498 \$	6 726 \$	2 978 \$	47 676 \$	— \$	— \$	5 476 \$	54 402 \$
Entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard des contrats de location	1 160 \$	— \$	520 \$	— \$	— \$	— \$	1 680 \$	— \$
Acquisition d'immobilisations incorporelles	5 732 \$	32 622 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	5 732 \$	32 622 \$
Acquisition de licences de diffusion	— \$	— \$	1 200 \$	301 102 \$	— \$	— \$	1 200 \$	301 102 \$
Goodwill comptabilisé à l'acquisition d'entreprises	— \$	15 770 \$	— \$	200 828 \$	— \$	— \$	— \$	216 598 \$

L'acquisition d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles, de licences de diffusion et de goodwill comprend les actifs acquis par voie d'acquisitions d'entreprises, qu'ils aient été payés ou non.

Les actifs non courants de la société sont situés au Canada dans une proportion d'environ 79 %.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

6. PRODUITS

VENTILATION DES PRODUITS

Le tableau suivant présente une ventilation des produits par secteur à présenter, plus précisément par région et par produit offert :

Trimestres	Secteurs à présenter							
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
	Diffusion et musique pour entreprises		Radio		Siège social		Total des produits	
Par région								
Canada	16 096 \$	14 841 \$	41 419 \$	31 215 \$	— \$	682 \$	57 515 \$	46 738 \$
États-Unis	9 575	8 834	—	—	—	—	9 575	8 834
Autres pays	14 223	15 200	—	—	—	—	14 223	15 200
	39 894	38 875	41 419	31 215	—	682	81 313	70 772
Par produit								
Abonnements ¹⁾	32 390	32 256	—	—	—	—	32 390	32 256
Solutions médias ²⁾	6 810	6 096	—	—	—	—	6 810	6 096
Publicité ³⁾	694	523	41 419	31 215	—	682	42 113	32 420
	39 894 \$	38 875 \$	41 419 \$	31 215 \$	— \$	682 \$	81 313 \$	70 772 \$

¹⁾ Comptabilisé généralement au fil du temps.

²⁾ Environ 50 % des produits sont comptabilisés au fil du temps et 50 %, à un moment précis.

³⁾ Comptabilisé généralement à un moment précis.

Périodes de neuf mois	Secteurs à présenter							
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
	Diffusion et musique pour entreprises		Radio		Siège social		Total des produits	
Par région								
Canada	44 005 \$	42 704 \$	122 340 \$	31 215 \$	— \$	682 \$	166 345 \$	74 601 \$
États-Unis	27 751	25 088	—	—	—	—	27 751	25 088
Autres pays	44 227	40 231	—	—	—	—	44 227	40 231
	115 983	108 023	122 340	31 215	—	682	238 323	139 920
Par produit								
Abonnements ¹⁾	96 818	93 201	—	—	—	—	96 818	93 201
Solutions médias ²⁾	17 481	13 897	—	—	—	—	17 481	13 897
Publicité ³⁾	1 684	925	122 340	31 215	—	682	124 024	32 822
	115 983 \$	108 023 \$	122 340 \$	31 215 \$	— \$	682 \$	238 323 \$	139 920 \$

¹⁾ Comptabilisé généralement au fil du temps.

²⁾ Environ 50 % des produits sont comptabilisés au fil du temps et 50 %, à un moment précis.

³⁾ Comptabilisé généralement à un moment précis.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

7. CHARGES FINANCIÈRES (PRODUITS FINANCIERS), MONTANT NET

	3 mois		9 mois	
	31 décembre 2019	31 décembre 2018	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Charges d'intérêts et commissions d'attente	3 642 \$	4 866 \$	12 262 \$	5 506 \$
Profits liés à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés	(8 567)	—	(6 787)	—
Variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle	294	628	562	2 003
Amortissement et charge de désactualisation des autres passifs	700	720	2 107	1 091
Charge d'intérêts à l'égard des obligations locatives	417	—	1 267	—
(Profit) perte de change	(869)	994	(52)	1 439
	(4 383) \$	7 208 \$	9 359 \$	10 039 \$

8. COÛTS D'ACQUISITION, FRAIS JURIDIQUES, CHARGES DE RESTRUCTURATION ET AUTRES CHARGES

	3 mois		9 mois	
	31 décembre 2019	31 décembre 2018	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Coûts d'acquisition	924 \$	9 954 \$	1 390 \$	11 278 \$
Frais juridiques	18 469	243	21 495	1 540
Charges de restructuration et autres charges	131	532	526	867
	19 524 \$	10 729 \$	23 411 \$	13 685 \$

Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2019, la société a comptabilisé une charge de 17 050 \$ concernant l'entente de règlement avec Music Choice (note 2). Ce montant reflète la juste valeur de la série de paiements, calculée selon un taux d'actualisation de 4 %, soit le taux d'intérêt effectif de la société majoré d'une prime de risque équivalente à celle d'un instrument financier similaire.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES, ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION À L'ÉGARD DES CONTRATS DE LOCATION, IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, LICENCES DE DIFFUSION ET GOODWILL

	Immobilisations corporelles	Actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard des contrats de location	Immobilisations incorporelles	Licences de diffusion	Goodwill
Exercice clos le 31 mars 2019					
Valeur comptable nette au 31 mars 2018	11 135 \$	— \$	54 355 \$	— \$	98 467 \$
Entrées	9 217	—	10 216	—	—
Entrées attribuables aux acquisitions d'entreprises	49 747	—	15 062	271 710	234 208
Entrées attribuables aux acquisitions d'actifs	—	—	9 100	—	—
Cessions et radiations	(12 097)	—	—	—	—
Amortissement d'immobilisations corporelles	(7 455)	—	—	—	—
Amortissement d'immobilisations incorporelles	—	—	(23 430)	—	—
Écarts de change	(221)	—	(908)	—	(1 343)
Valeur comptable nette au 31 mars 2019	50 326 \$	— \$	64 395 \$	271 710 \$	331 332 \$
Période de neuf mois close le 31 décembre 2019					
Valeur comptable nette au 31 mars 2019	50 326 \$	— \$	64 395 \$	271 710 \$	331 332 \$
Entrées attribuables à l'adoption de l'IFRS 16	—	33 411	—	—	—
Entrées	5 076	1 680	5 732	—	—
Entrées attribuables aux acquisitions d'entreprises	400	—	—	1 200	—
Cessions et radiations	(982)	—	—	—	—
Amortissement d'immobilisations corporelles	(8 179)	—	—	—	—
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard des contrats de location	—	(4 192)	—	—	—
Amortissement d'immobilisations incorporelles	—	—	(17 548)	—	—
Écarts de change	(7)	(47)	(535)	—	(1 935)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	46 634 \$	30 852 \$	52 044 \$	272 910 \$	329 397 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

10. FACILITÉ DE CRÉDIT

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de la facilité de crédit au 31 décembre 2019 :

	Crédit total disponible	Capital emprunté	Lettres de crédit	Crédit net disponible
Facilités de crédit engagées				
Facilité renouvelable	230 000 \$	180 904 \$	750 \$	48 346 \$
Facilité à terme	150 000	135 000	—	—
Total – facilités de crédit engagées	380 000 \$	315 904 \$	750 \$	48 346 \$
Moins : coûts de financement différés non amortis		(1 743)		
Solde à la clôture de la période		314 161		
Partie courante		15 000 \$		
Partie non courante		299 161 \$		

Le 9 juillet 2019, la société a prorogé l'échéance de sa facilité renouvelable d'un an, laquelle est désormais assortie d'une nouvelle date d'échéance, soit le 25 octobre 2022. La société a réduit de 70 000 \$ le montant autorisé maximal aux termes de la facilité renouvelable pour le ramener à 230 000 \$. Le barème des intérêts a également été réévalué en ce qui concerne la facilité renouvelable et la facilité à terme, ce qui réduira la charge d'intérêts future.

La société doit effectuer des remboursements de capital trimestriels consécutifs sur sa facilité à terme correspondant à 2,50 % du montant prélevé. En outre, la société doit également effectuer un remboursement de capital annuel équivalant à 50 % des flux de trésorerie excédentaires, définis dans la convention de facilité de crédit, si une certaine cible exigée par les clauses restrictives n'est pas atteinte. Cette clause financière restrictive était respectée au 31 décembre 2019. Le solde restant sera exigible à la date d'échéance. La société doit effectuer les remboursements de capital minimums sur la facilité à terme comme suit :

	Remboursements de capital
2020	15 000 \$
2021	15 000
2022	105 000
	135 000 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

11. OBLIGATIONS LOCATIVES

Le tableau qui suit présente la variation sommaire des obligations locatives de la société pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2019 :

	3 mois	9 mois
Obligations locatives à l'ouverture de la période	32 842 \$	— \$
Entrées attribuables à l'adoption de l'IFRS 16	—	34 048
Entrées	411	1 680
Paieement des obligations locatives, y compris l'intérêt connexe	(1 712)	(4 960)
Charge d'intérêts à l'égard des obligations locatives	417	1 267
Écarts de change	31	(46)
Obligations locatives à la clôture de la période	31 989 \$	31 989 \$

Le tableau qui suit présente l'analyse des échéances des flux de trésorerie contractuels non actualisés relativement aux obligations locatives de la société au 31 décembre 2019 :

Moins de un an	6 169 \$
De un an à cinq ans	18 446
Plus de cinq ans	15 285
Total des obligations locatives non actualisées au 31 décembre 2019	39 900 \$
Obligations locatives incluses dans les états consolidés intermédiaires de la situation financière au 31 décembre 2019	31 989 \$
Partie courante	4 791 \$
Partie non courante	27 198 \$

12. AUTRES PASSIFS

	Note	31 décembre 2019	31 mars 2019
Avantages tangibles exigés par le CRTC		26 655 \$	31 797 \$
Entente de règlement à payer		17 050	—
Contrepartie conditionnelle		8 406	12 430
Solde à payer sur les acquisitions d'entreprises		2 806	3 359
Obligation au titre des prestations constituées des régimes de retraite		6 230	6 673
Instruments financiers dérivés	15	(3 789)	2 998
Autres		2 113	2 928
		59 471	60 185
Partie courante		(22 038)	(16 186)
		37 433 \$	43 999 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

13. CAPITAL SOCIAL

Autorisé :

- un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne avec droit de participation, sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne variable avec droit de participation, sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions à droit de vote multiple (10 voix par action) avec droit de participation, sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions spéciales avec droit de participation, sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en une ou plusieurs séries, sans participation, sans valeur nominale.

Émis et en circulation :

Le tableau suivant présente les variations dans le capital social.

	Nombre d'actions	Valeur comptable
Exercice clos le 31 mars 2019		
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable		
Au 31 mars 2018	40 011 468	145 238 \$
Conversion de reçus de souscription émis dans le cadre d'un placement par voie de prise ferme	7 981 000	83 002
Conversion de reçus de souscription émis dans le cadre d'un placement privé	3 846 100	39 999
Composante capitaux propres du prix d'achat de NCC	3 887 826	30 558
Placement privé	2 429 544	25 000
Exercice d'options sur actions	147 500	618
Rachetées et détenues en fiducie par l'intermédiaire du régime d'achat d'actions à l'intention des employés	(7 033)	(28)
Frais d'émission d'actions, déduction faite d'impôts de 1 780 \$	—	(4 899)
Au 31 mars 2019	58 296 405	319 488 \$
Actions à droit de vote multiple		
Au 31 mars 2018	16 294 285	1 116
Conversion de reçus de souscription émis lors de l'exercice de droits de souscription	1 452 850	15 110
Émission d'actions	194 363	2 000
Au 31 mars 2019	17 941 498	18 226
	76 237 903	337 714 \$
	Nombre d'actions	Valeur comptable
Période de neuf mois close le 31 décembre 2019		
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable		
Au 31 mars 2019	58 296 405	319 488 \$
Exercice d'options sur actions	275 000	1 517
Rachetées par l'intermédiaire du régime d'achat d'actions et annulées	(1 203 475)	(6 845)
Rachetées et détenues en fiducie par l'intermédiaire du régime d'achat d'actions à l'intention des employés	(40 252)	(279)
Au 31 décembre 2019	57 327 678	313 881
Actions à droit de vote multiple		
Au 31 mars 2019 et au 31 décembre 2019	17 941 498	18 226
	75 269 176	332 107 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

Transactions pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2019

Au cours de la période, 275 000 options sur actions ont été exercées et, par conséquent, la société a émis 275 000 actions à droit de vote subalterne. Le produit s'est établi à 921 \$. Un surplus d'apport de 596 \$ au titre de ces options sur actions a été viré au solde du compte des actions à droit de vote subalterne.

Le 7 novembre 2019, la société a déclaré un dividende de 0,07 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable, par action à droit de vote multiple et par reçu de souscription. Ce dividende de 5 317 \$ a été versé le 13 décembre 2019.

Le 6 août 2019, la société a déclaré un dividende de 0,07 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable, par action à droit de vote multiple et par reçu de souscription. Ce dividende de 5 345 \$ a été versé le 13 septembre 2019.

Le 15 juin 2019, la société a versé un dividende de 4 956 \$. Le dividende a été déclaré le 29 mars 2019 et figure donc à l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2019.

Programme de rachat d'actions

Le 14 août 2019, la Bourse de Toronto (la « TSX ») a approuvé la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions, qui est entré en vigueur le 16 août 2019. Ce programme autorise la société à racheter un maximum de 2 924 220 actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable (collectivement, les « actions à droit de vote subalterne »), ce qui représente environ 5 % des 58 484 449 actions à droit de vote subalterne émises et en circulation au 7 août 2019. Conformément aux exigences de la TSX, la société a le droit de racheter, au cours d'un jour de bourse donné, un maximum de 16 004 actions à droit de vote subalterne, ce qui représente 25 % du volume d'opérations quotidien moyen net sur ces actions pour la période de six mois précédant le 1^{er} août 2019. Ces rachats réduiront le nombre d'actions à droit de vote subalterne en circulation, ce qui entraînera une augmentation proportionnelle de la participation de tous les actionnaires restants de la société. Toutes les actions rachetées en vertu du programme seront annulées dès leur rachat. La période de rachat d'actions se terminera au plus tard le 15 août 2020.

Le tableau suivant présente le sommaire des rachats d'actions de la société au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 décembre 2019 :

	3 mois	9 mois
Actions à droit de vote subalterne rachetées aux fins d'annulation (<i>unités</i>)	948 611	1 203 475
Cours moyen de l'action	6,4535 \$	6,6673 \$
Coût total du rachat	6 122 \$	8 024 \$
Rachat donnant lieu à une diminution de ce qui suit :		
Capital social	5 396 \$	6 845 \$
Résultats non distribués ¹⁾	726 \$	1 179 \$

¹⁾ Excédent du prix de rachat net sur la valeur comptable moyenne des actions à droit de vote subalterne.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

14. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	31 décembre 2019	31 décembre 2018	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Créances clients et autres débiteurs	1 839 \$	(7 282) \$	(542) \$	(5 485) \$
Stocks	401	(68)	(737)	(383)
Autres actifs courants	(2 566)	(512)	(697)	(2 406)
Autres actifs non courants	1 663	91	(74)	145
Créditeurs et charges à payer	1 543	1 799	(445)	(936)
Produits différés	486	(725)	(66)	(1 196)
Impôts à payer	(2 485)	3 488	(3 072)	3 241
Autres passifs (incluant une portion des autres passifs non courants)	16 821	2 029	15 064	1 071
	17 702 \$	(1 180) \$	9 431 \$	(5 949) \$

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

FACTEURS DE RISQUES FINANCIERS

La société est exposée à un certain nombre de risques financiers, soit le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (notamment le risque de change et le risque de taux d'intérêt). Les états financiers consolidés intermédiaires ne comprennent pas toute l'information sur la gestion des risques financiers exigée pour des états financiers annuels et doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers annuels au 31 mars 2019. La société n'est au fait d'aucun changement important ayant pu toucher les facteurs de risques depuis cette date.

JUSTE VALEUR

La société a déterminé que la valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, des créditeurs et charges à payer et des autres passifs courants, exclusion faite de la contrepartie conditionnelle, représentait une estimation raisonnable de leur juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments. C'est pourquoi aucun détail concernant leur juste valeur n'est présenté ci-dessous. La juste valeur de la facilité renouvelable se rapproche de sa valeur comptable puisqu'elle porte intérêt au taux préférentiel ou au taux des acceptations bancaires plus une marge, ce qui avoisine les taux actuels qui seraient obtenus pour des emprunts assortis de modalités et d'un risque de crédit semblables. La valeur comptable des avantages tangibles exigés par le CRTC et le solde à payer sur les acquisitions d'entreprises représente une estimation raisonnable de leur juste valeur puisqu'ils sont désactualisés au moyen du taux d'intérêt effectif, ce qui avoisine les taux actuels qui seraient obtenus avec des modalités et un risque de crédit semblables.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

La valeur comptable et la juste valeur des actifs et passifs financiers, ainsi que le niveau de la hiérarchie des justes valeurs auquel ils appartiennent se présentent comme suit :

Au 31 décembre 2019	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers évalués au coût amorti					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 315 \$				
Créances clients et autres débiteurs	68 552				
Actifs financiers évalués à la juste valeur					
Placements	21 634 \$	21 634 \$	— \$	— \$	21 634 \$
Instruments financiers dérivés	3 789	3 789	—	3 789	—
Passifs financiers évalués au coût amorti					
Facilité de crédit	314 161 \$				
Dette subordonnée	39 614				
Créditeurs et charges à payer	61 849				
Avantages tangibles exigés par le CRTC et obligation au titre des prestations constituées des régimes de retraite	32 885				
Solde à payer sur les acquisitions d'entreprises	2 806				
Passifs financiers évalués à la juste valeur					
Contrepartie conditionnelle	8 406 \$	8 406 \$	— \$	— \$	8 406 \$
Au 31 mars 2019					
Actifs financiers évalués au coût amorti					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 673 \$				
Créances clients et autres débiteurs	66 674				
Actifs financiers évalués à la juste valeur					
Placements	16 998 \$	16 998 \$	— \$	— \$	16 998 \$
Passifs financiers évalués au coût amorti					
Facilité de crédit	312 955 \$				
Dette subordonnée	49 539				
Créditeurs et charges à payer	59 674				
Avantages tangibles exigés par le CRTC et obligation au titre des prestations constituées des régimes de retraite	38 470				
Solde à payer sur les acquisitions d'entreprises	3 359				
Passifs financiers évalués à la juste valeur					
Contrepartie conditionnelle	12 430 \$	12 430 \$	— \$	— \$	12 430 \$
Instruments financiers dérivés	2 998	2 998	—	2 998	—

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

Évaluation de la juste valeur (niveau 3) :

	Placements	Contrepartie conditionnelle
Période de neuf mois close le 31 décembre 2018		
Montant à l'ouverture, au 31 mars 2018	15 533 \$	15 596 \$
Entrées attribuables aux acquisitions d'entreprises	—	2 408
Entrées attribuables aux acquisitions d'actifs	900	—
Variation de la juste valeur	901	1 486
Règlements	—	(5 915)
Solde de clôture, au 31 décembre 2018	17 334 \$	13 575 \$
Période de neuf mois close le 31 décembre 2019		
Montant à l'ouverture, au 31 mars 2019	16 998 \$	12 430 \$
Variation de la juste valeur	4 636	185
Règlements	—	(4 209)
Solde de clôture, au 31 décembre 2019	21 634 \$	8 406 \$

Aucun changement n'a été apporté aux techniques d'évaluation des contreparties conditionnelles et des placements au cours des périodes de neuf mois closes les 31 décembre 2019 et 2018.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La société recourt à des instruments financiers dérivés afin de gérer le risque de taux d'intérêt afférent à sa facilité de crédit, notamment des swaps de taux d'intérêt et des swaptions. Au cours de la période de neuf mois close le 31 décembre 2019, la société a renégocié certains swaps de taux d'intérêt de manière à réduire les taux d'intérêt fixes et à repousser les échéances. La société a également conclu de nouveaux swaps de taux d'intérêt et de nouvelles swaptions.

Le tableau suivant présente le sommaire des contrats sur taux d'intérêt en cours au 31 décembre 2019 :

Échéance	Monnaie	Taux d'intérêt fixe (le cas échéant)	Valeur nominale initiale	Passifs (actifs) évalués à la valeur de marché au 31 décembre 2019
Swaps				
25 octobre 2024	\$ CA	0,81 %	50 000 \$	(2 593) \$
25 octobre 2024	\$ CA	1,33 %	50 000	(1 592)
25 octobre 2024	\$ CA	2,19 %	50 000	196
25 octobre 2024	\$ CA	2,29 %	50 000	630
29 août 2029	\$ CA	1,73 %	40 000	(1 402)
31 août 2029	\$ CA	1,73 %	60 000	(2 134)
			300 000	(6 895)
Swaptions				
25 octobre 2024	\$ CA	—	100 000	1 322
25 octobre 2024	\$ CA	—	100 000	1 784
			200 000 \$	3 106 \$
				(3 789) \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

PLACEMENTS

La société possède deux instruments de capitaux propres dans des entités fermées.

AppDirect

La juste valeur de l'instrument de capitaux propres d'une entité fermée, AppDirect, a été estimée en utilisant l'approche par le marché.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos les 31 décembre 2018, la juste valeur a été établie au moyen du prix des instruments de capitaux propres lors de la plus récente transaction de financement par capitaux propres externe, moins un escompte de 25 % en considération du facteur de liquidité. Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2019, la société a réévalué la juste valeur de son placement et comptabilisé un gain de 3 918 \$ US (5 089 \$) présenté dans la variation de la juste valeur des placements à l'état consolidé du résultat global. La juste valeur a été établie au moyen du prix des instruments de capitaux propres lors de la plus récente transaction de financement par capitaux propres externe, moins un escompte de 15 % en considération du facteur de liquidité. L'escompte choisi reflète la négociabilité du titre. Pour estimer la juste valeur, la direction s'est appuyée sur toute l'information pertinente dont elle disposait et a appliqué la méthode qui, selon elle, aurait été employée par des intervenants sur le marché.

L'instrument de capitaux propres d'une entité fermée a été classé comme un actif financier à la juste valeur par le biais du résultat net.

La juste valeur du placement au 31 décembre 2019 se chiffrait à 20 734 \$.

Nextologies

La juste valeur de l'instrument de capitaux propres d'une entité fermée, Nextologies, a été estimée en utilisant l'approche fondée sur la comparaison des données du marché. Ce modèle d'évaluation est fondé sur des multiples du marché provenant de cours de sociétés comparables au placement ainsi que du BAIIA attendu du placement.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2019, la juste valeur du placement a été évaluée selon un multiple du BAIIA.

L'instrument de capitaux propres d'une entité fermée a été classé comme un actif financier à la juste valeur par le biais du résultat net.

La juste valeur du placement au 31 décembre 2019 se chiffrait à 900 \$.

CONTREPARTIE CONDITIONNELLE

La contrepartie conditionnelle associée aux regroupements d'entreprises est payable à la réalisation d'objectifs en matière de croissance des produits au cours d'une période débutant à la date d'acquisition et au renouvellement de contrats avec des clients. L'évaluation de la juste valeur d'une contrepartie conditionnelle est déterminée au moyen de données non observables (niveau 3). Ces données comprennent i) le montant et le calendrier estimés des flux de trésorerie projetés et ii) le taux d'actualisation ajusté en fonction des risques utilisé pour actualiser les flux de trésorerie, lequel est fonction du risque associé à l'atteinte des cibles de produits. La contrepartie conditionnelle a été classée à titre de passifs financiers et inscrite dans les autres passifs (note 12). La variation de la juste valeur a été comptabilisée dans le montant net des charges financières (produits financiers) (note 7).

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

16. BASE D'ÉTABLISSEMENT

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), conformément aux méthodes comptables suivies par la société lors de l'établissement de ses derniers états financiers annuels consolidés audités, conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Par conséquent, certaines informations, plus particulièrement celles contenues dans les notes, qui sont normalement incluses dans les états financiers consolidés dressés conformément aux IFRS, ont été omises ou résumées. Pour les périodes intermédiaires, les impôts sur le résultat sont comptabilisés selon le taux d'impôt qui s'appliquerait au bénéfice ou à la perte prévu pour l'exercice. Les présents états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus parallèlement aux états financiers annuels consolidés et aux notes y afférentes pour l'exercice clos le 31 mars 2019.

Le conseil d'administration a autorisé la publication des états financiers consolidés intermédiaires le 5 février 2020.

b) Recours à des estimations et jugements

L'établissement d'états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Pour établir les présents états financiers consolidés intermédiaires, les jugements importants posés par la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la société ainsi que les principales sources d'information étaient les mêmes que pour les états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 mars 2019.

c) Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, ce dollar étant la monnaie fonctionnelle de la société. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près.

17. NOUVELLES NORMES OU NORMES MODIFIÉES QUE LA SOCIÉTÉ N'A PAS ENCORE ADOPTÉES

IFRS 16, *CONTRATS DE LOCATION*

Avec prise d'effet le 1^{er} avril 2019, la société a adopté l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplace l'IAS 17, *Contrats de location*, et ses interprétations connexes. L'IFRS 16 établit un modèle unique de comptabilisation des contrats de location dans le cadre duquel la plupart des actifs et passifs liés aux contrats de location sont comptabilisés à l'état de la situation financière. La société a comptabilisé un actif au titre du droit d'utilisation et un passif correspondant à la valeur actualisée des obligations locatives futures. L'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et la charge d'intérêts à l'égard de l'obligation locative ont remplacé les charges locatives liées aux contrats de location simple. Cela s'applique aux contrats de location qui confèrent le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé moyennant une contrepartie, à moins que la société ne choisisse d'exclure les contrats de location à court terme (durée d'au plus 12 mois) et les contrats de location visant des actifs de faible valeur. La norme énonce également comment comptabiliser, évaluer et présenter les contrats de location.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

Aux termes de l'IAS 17, *Contrats de location* et de l'interprétation IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location*, la méthode comptable de la société consistait à comptabiliser tous les contrats de location à titre de contrats de location simple ou de contrats de location-financement, en fonction de la réalité de la transaction à la passation du contrat. La société classait tous les contrats de location à titre de contrats de location simple avant le 1^{er} avril 2019. Les paiements versés aux termes de contrats de location simple (déduction faite de tout avantage incitatif à la location de la part du bailleur) sont imputés au résultat net selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

La société a adopté l'IFRS 16 à l'aide de la méthode rétrospective modifiée, la date de première application étant le 1^{er} avril 2019. Aux termes de cette méthode, la norme est appliquée de façon rétrospective et les chiffres correspondants de l'exercice 2019 ne sont pas retraités. À la transition, en ce qui concerne les contrats classés à titre de contrats de location simple selon l'IAS 17, les obligations locatives ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers résiduels, actualisés au taux d'emprunt marginal de la société au 1^{er} avril 2019. Les actifs au titre de droits d'utilisation ont été évalués selon le montant correspondant à l'obligation locative, après ajustement pour tenir compte du montant des paiements de loyers payés d'avance ou à payer.

À la transition, la société a choisi d'appliquer la mesure de simplification consistant à maintenir l'évaluation des transactions qui constituaient des contrats de location à la date de première application, conformément aux évaluations antérieures effectuées aux termes de l'IAS 17 et de l'IFRIC 4. La société a appliqué la définition de contrat de location selon l'IFRS 16 aux contrats conclus ou modifiés à compter du 1^{er} avril 2019. La société a également choisi les mesures de simplification qui suivent aux contrats de location classés auparavant à titre de contrats de location simple selon IAS 17 :

Application d'un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires;

Exclusion des coûts directs initiaux de l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation au 1^{er} avril 2019;

Utilisation des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options d'achat, de prolongation ou de résiliation;

Exclusion des contrats de location dont le terme de la durée se situe dans les 12 mois suivant la date de première application.

Le texte qui suit décrit la méthode comptable qu'applique la société selon l'IFRS 16, *Contrats de location* :

À la date de passation d'un contrat, la société apprécie si celui-ci est ou contient un contrat de location, c'est-à-dire s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. La société répartit la contrepartie prévue au contrat à chaque composante locative et composante non locative sur la base de leur prix distinct relatif. En revanche, pour les contrats de location visant des biens dont elle est le preneur, la société a décidé de ne pas séparer les composantes non locatives et elle comptabilisera les composantes locatives et non locatives comme une seule composante de nature locative. L'actif au titre du droit d'utilisation et l'obligation locative sont comptabilisés à la date de début du contrat de location.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

Actif au titre du droit d'utilisation

L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué au coût. Le coût se fonde sur le montant initial de l'obligation locative majoré des coûts directs initiaux engagés, déduction faite des éventuels avantages incitatifs à la location reçus.

Le coût de l'actif au titre du droit d'utilisation est diminué périodiquement des charges d'amortissement et des pertes de valeur éventuelles et ajusté au titre de certaines réévaluations de l'obligation locative. L'actif au titre du droit d'utilisation est amorti pour refléter le modèle de consommation attendu des avantages économiques futurs, qui se fonde sur le moindre de la durée d'utilité de l'actif et de la durée du contrat de location selon le mode linéaire. La durée du contrat de location tient compte de l'option de renouvellement uniquement si la société est raisonnablement certaine d'exercer cette option. La durée des contrats de location varie de 1 à 19 ans pour les immeubles et les tours, de 6 à 57 ans pour les terrains et de 1 à 5 ans pour les véhicules.

La société a décidé de ne pas comptabiliser d'actifs au titre de droits d'utilisation ni d'obligations locatives pour les contrats dont la durée totale est d'au plus 12 mois et les contrats visant des actifs de faible valeur, notamment le matériel de bureau. Les paiements de loyers liés à ces contrats de location sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire sur la durée du contrat.

Obligations locatives

À la date de début du contrat de location, la société comptabilise les obligations locatives en fonction de la valeur actualisée des paiements de loyers sur la durée du contrat. Les paiements de loyers comprennent les paiements fixes, déduction faite de tout avantage incitatif à la location à recevoir, des paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux et des sommes devant être versées au titre de garanties de valeur résiduelle. Les paiements de loyers comprennent également le prix d'exercice de toute option d'achat que la société a la certitude raisonnable d'exercer ainsi que les paiements au titre des pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice par la société de l'option de résiliation du contrat de location. Les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle se produit l'événement ou la situation qui est à l'origine de ces paiements.

Dans le calcul de la valeur actualisée des paiements de loyers, la société utilise le taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite aux termes du contrat de location ne peut être déterminé facilement. Après la date de début, le montant des obligations locatives est accru pour rendre compte du cumul des intérêts et diminué pour tenir compte des paiements de loyers effectués. En outre, la valeur comptable des obligations locatives est réévaluée si survient une modification, un changement de la durée du contrat de location, un changement des paiements de loyers fixes en substance ou un changement dans la détermination d'acheter l'actif sous-jacent.

Jugement important utilisé dans la détermination de la durée des contrats de location assortis d'options de renouvellement

La société détermine la durée du contrat de location comme étant le temps pour lequel le contrat de location est non résiliable, auquel s'ajoutent les intervalles visés par toute option de prolongation du contrat de location qu'elle a la certitude raisonnable d'exercer et toute période visée par une option de résiliation que la société a la certitude raisonnable de ne pas exercer. Après la date de début, la société réévalue la durée du contrat de location si un événement ou un changement de circonstances important se produit qui dépend de sa volonté et qui a une incidence sur sa capacité d'exercer (ou de ne pas exercer) l'option de renouvellement (p. ex., un changement de stratégie commerciale).

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

Incidence de l'adoption de l'IFRS 16, Contrats de location

Au 1^{er} avril 2019, la société a comptabilisé des obligations locatives de 34,0 millions de dollars et des actifs au titre de droits d'utilisation de 33,4 millions de dollars, déduction faite des incitatifs à la location différés et des paiements de loyers versés au plus tard à la date de début du contrat de location, sans incidence nette sur le déficit.

À l'évaluation des obligations locatives découlant des contrats de location classés antérieurement à titre de contrats de location simple selon l'IAS 17, la société a actualisé les paiements de loyers futurs à l'aide de son taux d'emprunt marginal au 1^{er} avril 2019. Le taux moyen pondéré appliqué se chiffrait à 5,03 %.

Le tableau qui suit présente le rapprochement des engagements de la société au titre de contrats de location simple au 31 mars 2019 et des obligations locatives comptabilisées à la première application de l'IFRS 16 au 1^{er} avril 2019 :

Engagements au 31 mars 2019	39 162 \$
Engagements non locatifs	(17 248)
Options de renouvellement dont l'exercice est raisonnablement certain	23 613
Engagements variables exclus des obligations locatives	(1 866)
Engagements visant des contrats à court terme et des actifs de faible valeur	(767)
Incidence de l'actualisation	(8 846)
Obligations locatives au 1 ^{er} avril 2019	34 048 \$

18. CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

Au cours de la période, la société a changé sa méthode comptable à l'égard de la présentation des intérêts payés aux tableaux consolidés des flux de trésorerie. La société présente désormais les intérêts payés dans les activités de financement. Avant de ce changement de méthode, la société présentait les intérêts dans les activités d'exploitation.

La société estime que cette nouvelle méthode est préférable car elle fait correspondre plus étroitement les paiements d'intérêts avec l'affectation du produit tiré du financement, comme les acquisitions d'entreprises. De plus, les paiements d'intérêts ont augmenté du fait du financement de l'acquisition de NCC et de l'adoption de l'IFRS 16. Or, ces deux éléments ne sont pas liés aux activités d'exploitation.

Ce changement n'a pas eu de répercussion significative sur la période à l'étude ou les autres périodes visées par les présents états financiers consolidés, il a seulement eu une incidence sur la présentation des intérêts payés aux tableaux consolidés des flux de trésorerie.

stingray.com

